

Paris
MANIFESTE
POUR LA
beauté



« À cette heure de réaction contre toutes les tendances du progrès, dénoncé de tous côtés, de par l'encyclique, de par le droit divin, de par le " bon goût ", de par le magister dixit, de par l'ornière, de par la tradition, etc., en cette insurrection flagrante de tout le passé (...), il est utile, il est nécessaire, il est juste de rendre témoignage à Paris. Attester Paris, c'est affirmer, en dépit de toutes les apparences évidentes acceptées du vulgaire, la continuation de la vaste évolution humaine vers la libération universelle. Au moment où nous sommes, la coalition nocturne des vieux préjugés et des vieux régimes triomphe, et croit Paris en détresse, à peu près comme les sauvages croient le soleil en danger pendant l'éclipse. »

Victor Hugo

Paris

MANIFESTE

POUR LA

beauté

Paris vit une double transformation qui la rend à la fois plus belle et plus agréable avec un air plus pur : la priorité donnée aux vélos et aux piétons et la volonté de remettre de la nature partout où c'est possible en ville redessinent notre paysage et ses usages. Alors que l'automobile avait créé de nouvelles frontières et rendu certains espaces inaccessibles pour les Parisiennes et Parisiens, le mouvement que nous engageons permet de redécouvrir Paris, ses monuments, ses promenades, son fleuve, ses perspectives. La plantation d'arbres dans les rues, le long des avenues, des places et des portes, crée une nouvelle harmonie entre le végétal et le bâti, permet de mieux respirer, de se rafraîchir en été et de profiter de la nature.

Paris n'est pas une ville-musée : la transformation en cours permet à notre ville d'être toujours au rendez-vous de son temps, dynamique et imaginative. Elle poursuit ainsi sa longue histoire qui en fait la plus belle ville du monde. La diversité de l'espace public fait la richesse de notre ville : on profite de la beauté de Paris à pied, à vélo, en fauteuil roulant, avec une poussette. On y profite de nouveaux équipements comme les pistes cyclables ou les terrasses éphémères. On s'installe sur des places piétonnes, des rues apaisées où les enfants peuvent jouer, des ronds-points transformés en lieux de rencontre. De nouveaux paysages vont à l'avenir se conjuguer encore avec notre patrimoine : des forêts urbaines, de grandes promenades plantées, des nouveaux squares et jardins.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 seront le point d'orgue de cette transformation et permettront à chacune et chacun de voir comment elle rend la ville plus belle et plus agréable. La crise du Covid a renforcé le besoin de nature et de proximité chez nos citoyens et nous a incités à accélérer ces travaux. L'héritage exceptionnel de Paris nous oblige et nous incite à rester toujours dans l'avant-garde, l'innovation et le respect de notre histoire.

Anne Hidalgo – Maire de Paris

SERVIR LA BEAUTÉ DE PARIS

« Le foyer de la raison est nécessairement le foyer de l'art. Paris éclaire dans les deux sens ; d'un côté la vie réelle, de l'autre la vie idéale. Pourquoi cette ville est-elle éprise du beau ? Parce qu'elle est éprise du vrai. »

-Victor Hugo

Depuis des siècles, les urbanistes, architectes, artistes et princes se sont employés à proposer des plans d'ensemble, des démolitions structurelles et des constructions inédites afin que Paris ne perde jamais de son éclat. Ces grands moments de théorie, de controverses de la ville, interviennent à des périodes où des enjeux majeurs de transition apparaissent. Le métabolisme urbain se révèle comme la clé de l'adaptation de nos modes de vie et donc de résolution de nos objectifs collectifs. Les plans pour la place en l'honneur de Louis XV étudient la fusion des trois îles de la Seine en une seule qui pourrait accueillir l'ensemble des nouvelles fonctions administratives et des habitations dont on libérerait les ponts. Les percées haussmanniennes viennent apporter ventilation et espace à une population de plus en plus nombreuse et industrielle. Les promenades d'Alphand et de Hittorff offrent les premiers parcs et jardins publics, donnant à la nature sa place en ville. Au fil des époques, Paris s'est ainsi composée d'ambitions d'hommes et de femmes qui voyaient en elle la source et le support de leur créativité.

Somme du temps, palimpseste monumental, Paris se reconnaît aujourd'hui en un coup d'œil. Où que l'on soit dans la ville, quels sont ces objets, ces indices, qui frappent notre œil et nous signifient que nous sommes bien à Paris ?

Des pavés, la grille d'un arbre, un candélabre, l'ornement d'un balcon, le vert du métro, le fleuve et ses quais, la plaque de rue, l'enseigne d'une boulangerie, la terrasse d'un café, une végétation qui dépasse des grilles d'un parc, un banc en bois peint en vert, la perspective d'un monument, des jeunes qui jouent dans la rue ? Quelle est cette grammaire commune avec laquelle nous devons apprendre à composer un nouveau récit ?

Alors que face au dérèglement climatique, Paris est soumise à des objectifs de transformation majeurs et urgents, venant bousculer nos référentiels historiques et nos paradigmes esthétiques, comment s'assurer que fidélité patrimoniale et transition écologique aillent de pair ? L'attachement affectif au patrimoine ne doit pas se traduire par une créativité frileuse, qui aurait pour conséquence d'enfermer Paris dans un passé formel, alors même que notre ville a su évoluer tout au long de son histoire.

La révolution des mobilités questionne les perspectives monumentales, l'échelle de rapport entre la hauteur des bâtiments et la largeur des rues et la symétrie des espaces publics conçus au Second Empire. La végétalisation, elle, bouscule une culture de ville jusqu'alors très minérale, avec la création de nouveaux espaces verts et leurs enjeux d'entretien complexes.

Par ailleurs, l'accueil de nouvelles populations et la précarisation de nombreux ménages nécessitent plus que jamais la construction de logements et de dispositifs de solidarité. Ces mutations sont nécessaires et attendues par l'ensemble des Parisiennes et des Parisiens. Elles doivent être accompagnées par une approche rigoureuse et exigeante en matière de doctrine d'action publique.

Face à ces défis, procrastiner serait une faute politique majeure.

Nous devons reconstruire des protocoles d'intervention et de gestion de l'espace public qui intègrent ces enjeux et qui soient tant opérationnels qu'inspirants pour les agents et l'ensemble des intervenants sur le domaine municipal. C'est la vocation du travail engagé : actualiser le référentiel d'action publique dans tous les domaines – la voirie, les espaces verts, le mobilier urbain, la coordination des concessionnaires ou encore le bâti.

Le Manifeste de l'esthétique parisienne est la coordination d'une vision politique de transformation de Paris à l'aune des enjeux de la transition écologique et d'un guide pratique pour sa mise en œuvre.

Ce premier livre introductif présente donc notre vision du Paris de demain, un cahier d'inspirations du paysage dont l'essence et la cohérence d'ensemble doivent être préservées, tout en acceptant des transformations qui s'imposent. Paris est la somme de siècles d'Histoire et de gestes qui nous ont légué un patrimoine monumental à la qualité et au charme incomparable à travers le monde entier. Mais c'est aussi, et surtout, la mise en mouvement de ce paysage par ses habitantes et ses habitants, par les passantes et les passants, d'aujourd'hui et d'hier, quotidiens ou plus occasionnels dont la vie s'entremêle à celle des précédents.

Cette conjonction d'échelle, entre monumental et humain, et de temps, entre hier et demain, nous livre une ville vivante qui ne cesse de se transformer, touche par touche, mouvement que nous avons à cœur de guider et d'orchestrer dans le respect de cette forme urbaine dont l'identité nous oblige. Nous avons tenté de décliner l'identité parisienne à travers sept piliers qui doivent guider et inspirer tout geste qui viendrait s'y déployer : **Paris harmonieuse**, protéger un équilibre fondamental ; **Paris vivante**, réinventer la ville éternellement ; **Paris audacieuse**, oser l'avant-garde ; **Paris bienveillante**, concevoir pour le plus grand nombre ; **Paris végétale**, répondre aux enjeux de la transition écologique ; **Paris libre**, accepter la générosité du vide ; et, **Paris fidèle**, s'intégrer au paysage symbolique. Ces critères conjugués tissent la trame de notre identité, du style parisien. Ces déclinaisons s'accompagnent de clins d'œil aux nombreuses et nombreux architectes, artistes, ingénieurs, reines et rois, prévôts et maires dont les figures, actes et pensées guident encore aujourd'hui notre regard sur l'esthétique parisienne. Ancré dans les contraintes opérationnelles et juridiques de l'action publique, ce document présente également les différents règlements qui régissent l'organisation et l'entretien des rues, des réseaux souterrains aux toitures, de la chaussée à la façade des immeubles.

La vision d'ensemble présentée dans le présent tome est déclinée en trois livres opérationnels pour permettre une approche transversale qui précisera la doctrine d'intervention dans l'espace public embrassant l'ensemble des sujets de gouvernance, d'achat, de conception, d'implantation et d'entretien, ainsi que par item à l'aide de fiches techniques détaillées par aménagement ou objet. Le premier livre sera ainsi consacré au **sol et à ses aménagements** : débitumisation et végétalisation de l'espace public, dessin et gestion des parcs, des jardins et des bois, organisation et entretien de la voirie, de la chaussée au trottoir. Le deuxième volet sera dédié au **mobilier urbain et aux nouveaux usages** : les mobiliers municipaux et concédés, la signalisation et les travaux, l'urbanisme transitoire, les grands événements et l'occupation temporaire de l'espace public et enfin les nouvelles pratiques qui émergent comme les baignades en ville ou les cours d'école dites « oasis ». Le dernier livre traitera d'architecture, **des grandes perspectives parisiennes et métropolitaines**, en lien étroit avec le travail de révision du Plan Local d'Urbanisme bioclimatique actuellement engagé. Ces guides d'action ont été construits en associant les services administratifs de la Ville et les nombreux contributeurs qui nous ont accompagnés dans ce long et méticuleux travail.

Ce référentiel d'action détaillé permettra un traitement cohérent de l'espace public parisien en réponse aux enjeux de sa transformation face au changement climatique, proposant des solutions pour un déploiement d'ampleur et une meilleure intégration de la végétalisation au sein de nos rues, le désencombrement des trottoirs, la création de nouveaux dispositifs lorsque leur utilité émergera pour répondre à de nouveaux usages et enjeux. La question de l'esthétique des objets et dispositifs inclus de manière essentielle celles de leur entretien et de leur pérennité, de leur inclusion et de leur générosité. L'enjeu est de taille considérant ce qu'il se joue dans l'espace public : les interactions, la participation citoyenne, la prise de soin collective. Ce guide est également pensé pour proposer les pistes d'une cohérence à l'échelle métropolitaine afin de correspondre à la réalité quotidienne de nos concitoyennes et concitoyens qui vivent le paysage sans interruption communale. Je souhaite qu'il soit l'occasion de la formulation de repères esthétiques communs.

Enfin, il est certain que ce travail ne sera ni exhaustif, ni définitif. Il ne pourra pas prévoir certains usages qui, nous l'avons vu ces dernières années, éclosent et se développent à une vitesse inédite. Toutefois, il sera le support d'une compréhension partagée d'un cap à tenir et des principes de sa déclinaison opérationnelle avec l'objectif d'améliorer la capacité de l'administration parisienne à s'adapter plus rapidement aux enjeux de transformation du monde et aux innovations sociales et économiques qui façonnent, que nous le souhaitions ou non, nos modes de vies communs. Ce changement de méthode radical s'appuie sur le souhait d'une plus grande harmonie, d'une transversalité dans les projets mis en œuvre ainsi qu'un souci de la qualité d'exécution et d'entretien, essentiel pour permettre à Paris de continuer à inspirer aussi bien chacun de ses habitantes et habitants que l'ensemble du monde.

Emmanuel Grégoire - Premier Adjoint à la Maire de Paris,
chargé de l'Urbanisme, de l'Architecture, du Grand Paris et
des relations avec les arrondissements

HARMONIEUSE

VIVANTE

AUDACIEUSE

Paris

MANIFESTE ⁽¹⁾

POUR LA

beauté ⁽²⁾

(1) Une proclamation constituante d'une prise d'engagement de la Ville de Paris, une déclaration publique à vocation double, inspiratrice et protectrice du paysage parisien.

(2) Une beauté qui prend ses racines dans le respect et les intentions mises dans la création. Une beauté définie par la beauté du geste, des gestes qui révèlent, accompagnent, protègent et engagent le décor parisien.

Ça n'est pas dans la maîtrise de son dessin, la grandeur de son patrimoine ou le romantisme de ses rives mais dans l'équilibre de son paysage que la Ville de Paris tire sa plus précieuse qualité. Une ville capitale, bâtie sur un paradigme fondateur d'une harmonie unique au monde :

MONUMENTALE & HUMAINE

Deux symboles de la beauté parisienne que nous voulons, à travers ce manifeste, protéger et insuffler. Une démarche créatrice de sens qui allie l'esthétisme à l'expérience et la pierre à l'humain. Un guide qui inspire et dirige les gestes des créateurs et futurs artisans de la Ville. Un esprit universel porté par sept caractères qui définissent l'essence de la beauté du paysage parisien.

BIENVEILLANTE

VÉGÉTALE

LIBRE

FIDÈLE

ESTHÉTISME

SOIN

EXEMPLARITÉ

COHÉRENCE



Paris HARMONIEUSE

PROTÉGER UN ÉQUILIBRE
FONDAMENTAL

Depuis toujours, l'équilibre de Paris tient à la géométrie des objets et des ouvrages. Un rapport harmonieux de chacune des parties avec l'ensemble de la ville. Une symétrie des forces fondatrices du caractère parisien et source d'admiration universelle. Chaque création qui l'habite doit valoriser sa construction réfléchie et soignée et sa morphologie équilibrée. Du temporaire au transitoire, des travaux aux travaux finis, tout Paris doit porter les valeurs d'esthétisme, d'ordre, de beauté et de soin. Une recherche d'harmonie et de cohérence.



© Christophe Belin/Ville de Paris

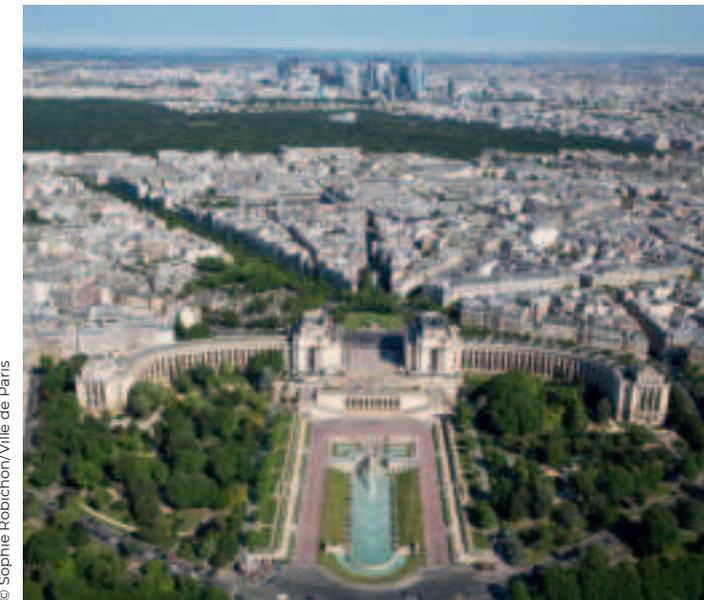
**LA LIGNE T3 DU TRAMWAY SUR LE BOULEVARD MASSÉNA
ENTRE LA PORTE D'IVRY ET LA PORTE DE VITRY (13^E)**
les boulevards des maréchaux végétalisés et encadrés par de grands ensembles d'habitation

**Une harmonie de perspectives majestueuses,
fondatrice d'une symétrie qui rythme, guide
et rassemble.**



© Apur/François Mohrt

LES CHAMPS-ÉLYSÉES (8^E)
icône planétaire et point de départ d'une harmonie de perspectives uniques au monde



© Sophie Robichon/Ville de Paris

LE PALAIS DE CHAILLOT ET LE TROCADÉRO (16^E)



© Apur

**LES ALIGNEMENTS (8^E)
D'ARBRES**
un ordre végétal pour encadrer
les grands axes

© Guillaume Bontemps/Ville de Paris



DES BANCS DANS LE PARC DES RIVES DE SEINE (4^E)
les quais, inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco sont apaisés et aménagés pour les promeneurs

© Christophe Belin/Ville de Paris



LA PLACE DE LA CONCORDE (8^E)
avec ses candélabres et fontaines ornementés sous la neige

© Sausserau / Ville de Paris



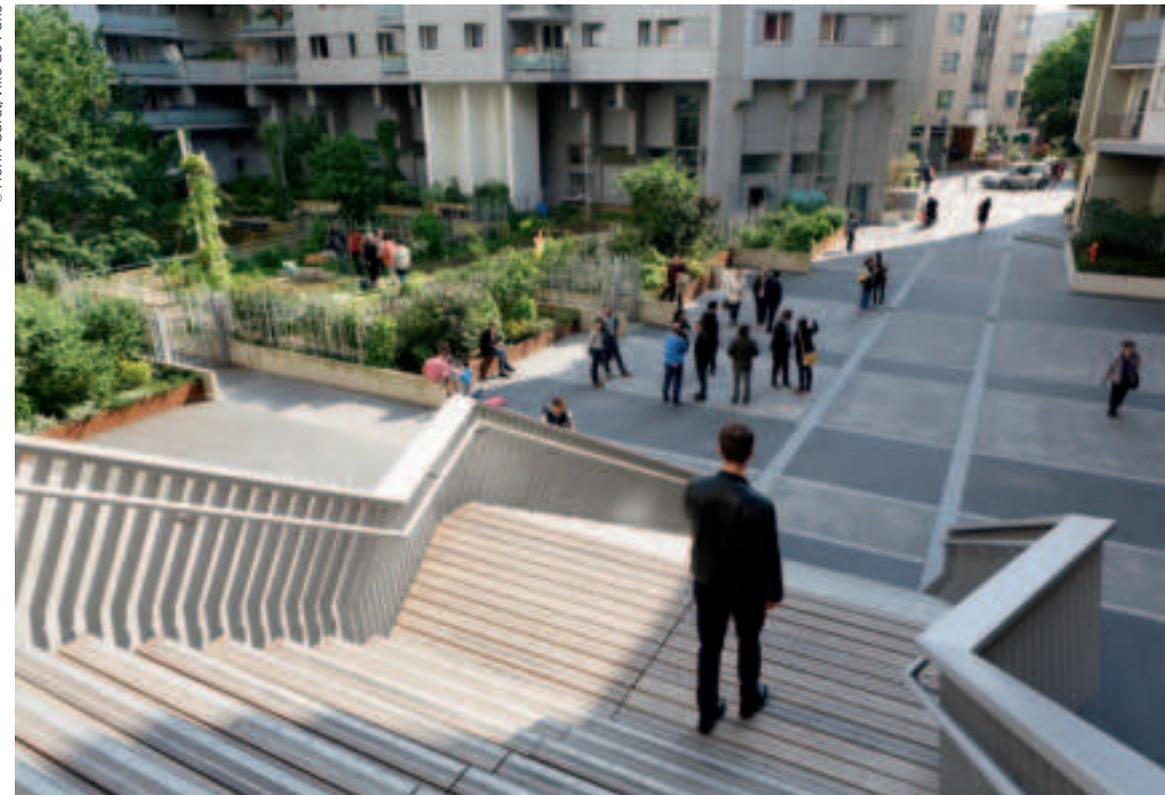
SUCCESSION DE FAÇADES D'IMMEUBLES HAUSSMANNIENS, AVENUE CARNOT (17^E)
bien que dépareillées, elles partagent une écriture commune



PLACE DES VOSGES (3^E ET 4^E)
la place royale qui rythme l'espace urbain et rassemble deux quartiers en un



PERSPECTIVE DEPUIS LA PLACE DE LA NATION (11^E, 12^E ET 20^E)
les dômes, symboles de l'Art Nouveau et témoins du succès de la cohabitation des styles



LE QUARTIER SAINT-BLAISE (20^E)
renové et végétalisé avec ses trames au sol qui reprennent celles des façades

Un vocabulaire esthétique historique, porte d'entrée de réinterprétations.



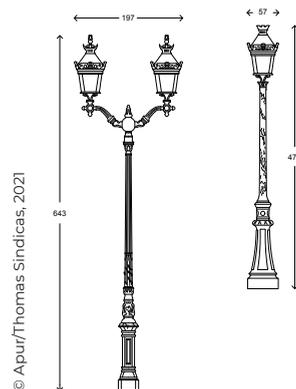
UN CANDÉLABRE
PLACE
DE L'HÔTEL
DE VILLE (4^E)

© Coll. Bibliothèque historique de la Ville de Paris



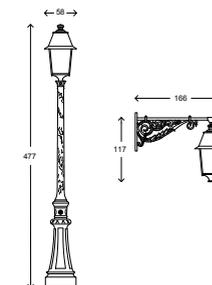
© Christophe Belin/Ville de Paris

MISE EN VALEUR ARTISTIQUE DU BASSIN DE LA VILLETTE (19^E)
portée par le budget participatif parisien

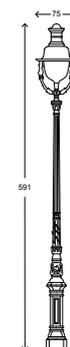


© Apur/Thomas Sindicas, 2021

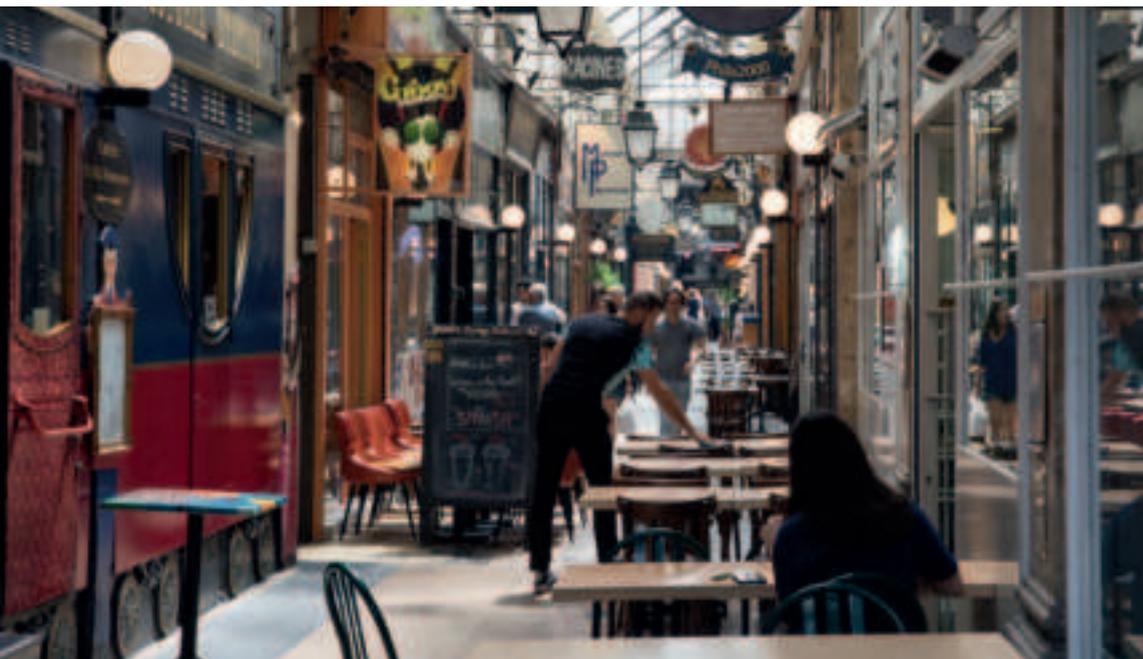
LANterne RONDE
SUR FÛT OU CONSOLE
EN FONTE
vers 1850, GHM. Fonte.
3 968 exemplaires.



LANterne CARRÉE
SUR FÛT OU CONSOLE
EN FONTE
vers 1850,
GHM/Lenzi/Fontes de Paris. Fonte.
2 574 exemplaires sur fût
et 3 994 exemplaires sur console



LANterne LYRE
SUR FÛT EN FONTE
Vers 1850, GHM.
Fonte.
2 300 exemplaires.



© Guillaume Bontemps/Ville de Paris

LE PASSAGE COUVERT DES PANORAMAS (2^E)
harmonie des verrières, enseignes et terrasses



© Ville de Paris/Lelièvre

LES MAISONS DE LA CAMPAGNE À PARIS, RUE IRÉNÉE BLANC (20^E)
chaque quartier trouve sa propre harmonie dans sa diversité

L'équilibre parisien se révèle aussi par la diversité de ses décors ; même dépareillée, chaque création partage une écriture commune au sein des quartiers.



© Sophie Robichon/Ville de Paris

PERSPECTIVE SUR LA MONTAGNE SAINTE-GENEVIÈVE (5^E)
depuis la rue homonyme

MODERNITÉ

MOUVEMENT

PÉRENNITÉ

AGILITÉ

II

Paris VIVANTE

RÉINVENTER LA VILLE ÉTERNELLEMENT

La modernité de Paris est continue. Loin d'être un paysage sous cloche, le décor parisien se transforme et se révèle au rythme du temps qui passe. C'est la nature intemporelle de son patrimoine qui donne à la ville son caractère éternel. Une possibilité de réappropriation infinie qui inscrit Paris comme une ville en perpétuel mouvement. La vitalité de ses créations repose sur la qualité de leur réalisation et sur la volonté de réécrire, d'adjoindre, de récupérer, de réemployer ou de redéfinir l'objet et l'histoire.



Une ville en mue constante, dont la scénographie singulière repose sur l'animation et le rythme de ses espaces.

© Jean-Baptiste Curliat/Ville de Paris

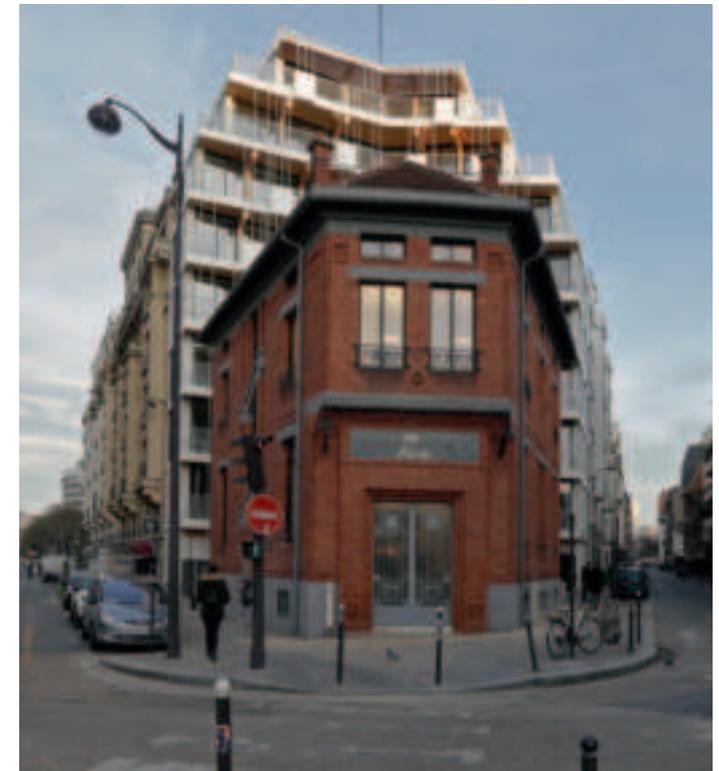


LA SAMARITAINE (1^{ER})

grand magasin iconique fondé par Ernest Cognacq en 1870 et dessiné par Frantz Jourdain et Henri Sauvage, tenants de l'Art nouveau et Art déco. Après une longue campagne de rénovation dont une nouvelle façade de SANAA Architectes sur la rue de Rivoli, elle rouvre ses portes en 2021



© Jean-Baptiste Curliat/Ville de Paris



© Jacques Leroy/Ville de Paris

LES ANCIENS BAINS-DOUCHES CASTAGNARY RÉNOVÉS (15^E)

Vivacité dans la juxtaposition, rénovation et transformation en structure bois des anciens bains-douches Castagnary (15^e) par Red Architectes pour créer de nouveaux logements



© Emilie Chaix/Ville de Paris

ANCIENNE HALLE AUX GRAINS (1^{ER})
devenue bourse du commerce puis collection privée d'art contemporain,
par l'intervention de Tadao Ando et NEM Architectes



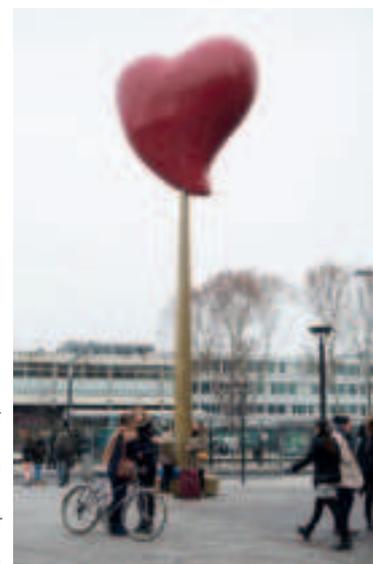
© Bernard Pedretti/Ville de Paris

LE KIOSQUE DES NOCTAMBULES (1^{ER})
liberté de réinterprétation contemporaine et artistique des symboles patrimoniaux
de la ville ; ici, l'entrée du métro de la station Palais-Royal, revisitée par l'artiste
Jean-Michel Othoniel



© NP2F et le Pavillon de l'Arsenal

LE TERRAIN D'ÉDUCATION PHYSIQUE CHARLEMAGNE (4^E)
REVISITÉ PAR NP2F ARCHITECTES
de légers filets blancs et structures qui accompagnent l'enceinte de Philippe Auguste



© Joséphine Brueder/Ville de Paris

**ŒUVRE DE L'ARTISTE
JOANA VASCONCELOS (18^E)**
le long du tramway T3
à la porte de Clignancourt



**PANNEAU
D'INFORMATION
CHANTIER
« PARIS SE
TRANSFORME »**
que ce soit pour
l'entretien ou la création,
depuis toujours
et pour toujours Paris
en mouvement



**UNE TERRASSE
DE BISTROT
PARISIEN PLACE
FLORA TRISTAN
(14^E)**
la vivacité de Paris
symbolisée aussi par la
variété et la convivialité
de ses terrasses et
restaurants



**SOL EN BORDURES DE
TROTTOIR RECYCLÉES
(4^E, 11^E, 12^E)**
place de la Bastille



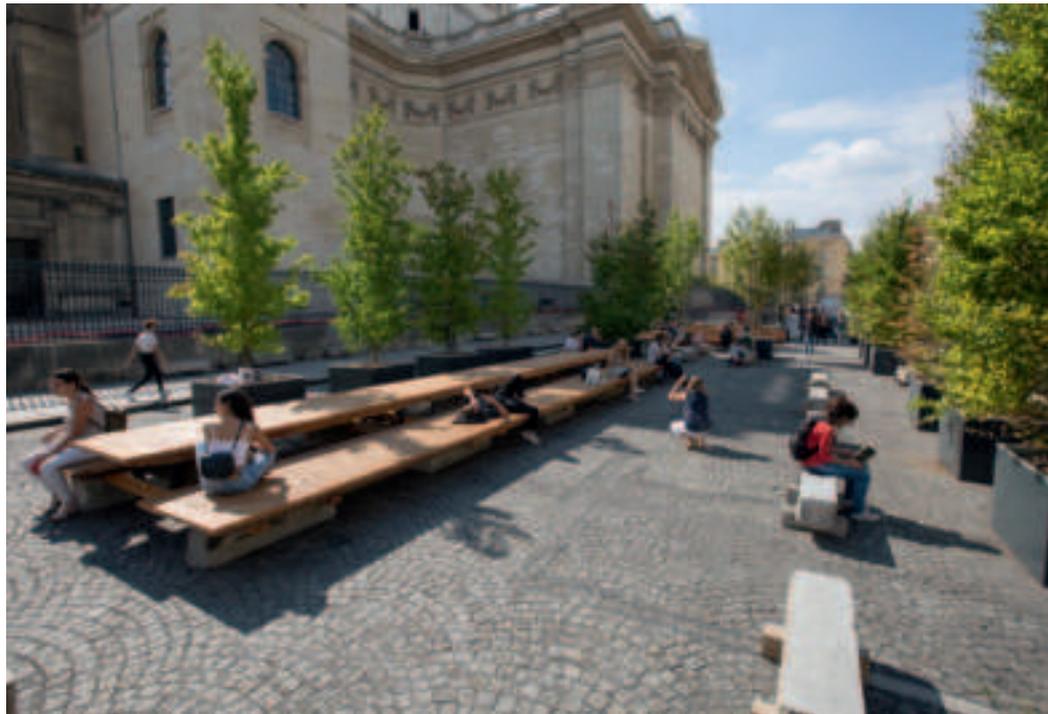
**LES TRAVAUX
D'AMÉNAGEMENT
DE LA « RUE AUX ÉCOLES »
AVENUE STÉPHANE PICHON
(13^E)**
débitumisation et végétalisation



**LE MUSÉE DES ARTS
FORAINS (12^E)**
au sein des chais de Bercy, ancien lieu
de stockage des vins et spiritueux du
plus grand marché dédié d'Europe,
devenu promenade accueillant de
nombreux magasins, restaurants et
un complexe de cinéma



**DES MOUTONS
AVENUE DE BRETEUIL (7^E)**



© Apur/Maud Charasson

NOUVEAUX BANCS PLACE DU PANTHÉON (5^E)
faits de bordures de trottoirs réemployées, une installation de la paysagiste Emma Blanc, en dialogue avec le monument

**Réutiliser, recycler,
donner une seconde
vie aux matières et
suivre le mouvement
de l'innovation tant
sociale qu'écologique.**

L'ANCIENNE HALLE FREYSSINET (13^E)
transformée en Station F par l'architecte Jean-Michel Wilmotte,
incubateur et centre d'innovation pour les start-up



© C. Jacquet/Ville de Paris

L'IMMEUBLE MORLAND (4^E)
édifié en 1964 par Pierre-Victor Fournier, Albert Laprade et René Fontaine,
rénové par David Chipperfield, CALQ Architectes et l'artiste Olafur Eliasson :
transformation de bureaux en projet mixte avec des centaines de logements,
un hôtel, des commerces et un marché



© Jacques Leroy/Ville de Paris



Un caractère unique, porté par la juxtaposition de plusieurs univers.

© Guillaume Bontemps/Ville de Paris

LE CANAL SAINT-MARTIN (10^E)
toujours très animé et ses passerelles
rénovées qui connectent les rives et les gens



© J. Leroy/Ville de Paris

ANCIENNE USINE À LA PORTE D'IVRY (13^E)
transformée en immeuble de bureaux par AREP Architecture

© Jean-Baptiste Curliat/Ville de Paris



**LA TOUR EIFFEL DEPUIS
LE MUSÉE DU QUAI BRANLY –
JACQUES CHIRAC (7^E)**
conçu par l'architecte Jean Nouvel

**La vivacité de la ville
déterminée par la
constante adaptation
de son patrimoine aux
usages contemporains.**

© Apur/Arnauld Duboys Fresney



LES KIOSQUES PARISIENS, ICI RUE ORDENER (18^E)
réinventés par la designer Matali Crasset

© Ambre Marionneau/Ville de Paris



**LA ROTONDE DE LA VILLETTE
PLACE DE LA BATAILLE DE STALINGRAD (19^E)**
ancienne barrière d'octroi du mur des fermiers généraux construite juste avant la Révolution
par l'architecte Claude Nicolas Ledoux et désormais lieu de fête et restaurant

COURAGE

CRÉATIVITÉ

VISION

IMPERTINENCE

III

Paris AUDACIEUSE

FAIRE PREUVE
DE COURAGE

La Ville de Paris porte l'audace en héritage. Libre dans la création et visionnaire dans l'expression, elle est avant tout et depuis toujours, une ville de révolution. À travers les âges, Paris a constamment su surprendre et marquer son temps. Source d'inspiration dans le monde entier, elle donne l'exemple et ouvre la voie aux grandes transformations à venir. Un geste courageux, nécessaire, pour maintenir la prééminence avant-gardiste de la ville capitale.

Les Orgues de Flandres (19^e), ensemble de tours d'habitation construites entre 1973 et 1980 par l'architecte allemand Martin Schulz van Treeck © Ville de Paris/Christophe Jacquet



L'audace est souvent source de controverses, elle participe aussi à la construction de mythes ; désormais symboles incontestés de la ville.



LA
TOUR EIFFEL (7^E)
d'une vision controversée
à la construction d'un
mythe

© Alex Motoc



© Apur/François Moht

LE NOUVEAU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE PORTE DE CLICHY (17^E)
un phare à l'entrée de Paris conçu par l'architecte Renzo Piano en 2018



© Jean-Baptiste Curliat/Ville de Paris

LA FONDATION LOUIS VUITTON (16^E)
dans le bois de Boulogne dessinée par l'architecte
Frank Gehry et inaugurée en 2014 ;
bâtiment signature, il accueille de grandes
collections d'art contemporain



© Sofian Boussaid /Ville de Paris

LE CENTRE POMPIDOU (4^E)
des architectes Renzo Piano et Richard Rogers inauguré en 1977. Ici le bâtiment se fait support de
l'œuvre de l'artiste Tim Etchells « Qu'y a-t-il entre nous ? » dans le cadre de la Nuit blanche 2021

© Daniele D'Andreti



LA PYRAMIDE DU LOUVRE (1^{ER})
de l'architecte Ieoh Ming Pei au milieu de la cour Napoléon servant d'espace d'accueil pour le musée du Louvre depuis 1989. Une construction audacieuse qui sublime le patrimoine et marque son époque

© Apur/François Mohrt



© Henri Garat/Ville de Paris

L'ARC DE TRIOMPHE (8^E)
empaqueté par les artistes Christo et Jeanne Claude à l'automne 2021

LES COLONNES DE DANIEL BUREN (1^{ER})
réalisées avec l'aide de Patrick Bouchain dans la cour intérieure du Palais-Royal : les façades dialoguent avec l'œuvre



© Apur/David Boureau

**LES QUAIS DE SEINE (7^E)
LIBÉRÉS DES VOITURES**
transformer radicalement pour créer
de la valeur d'usage



© Sonia Yassa/Ville de Paris

**L'innovation pour
répondre aux grands
enjeux de la planète
et transformer
la mobilité de
manière radicale.**

DES PIEDS D'ARBRES VÉGÉTALISÉS (7^E)
la nature trouve sa place dans la rue à la faveur de la
participation citoyenne, ici avenue Charles Floquet



© Christophe Belin/Ville de Paris

VÉLIB' MÉTROPOLÉ
le vélo en libre-service, une nouvelle mobilité
pour une liberté inédite



© Christophe Belin / Ville de Paris

LA PISTE CYCLABLE BIDIRECTIONNELLE RIVE GAUCHE
bouversement de l'organisation de la chaussée qui s'intègre sans difficulté
dans le paysage du centre historique



LA FERME DU RAIL (19^E)
espace d'agriculture urbaine
et d'hébergement accueillant
des personnes en insertion conçu
par Grand Huit architectes,
Clara Simay et Julien Turpin

**Ville d'inspiration et support
de la créativité : des œuvres
qui transforment, marquent et durent.**

LE STADE JEAN BOUIN (16^E)
renové en 2012 par l'architecte Rudy
Ricciotti à l'aide d'un procédé unique
de béton fibré



IMMEUBLE D'HABITATION DE STYLE ART DÉCO RUE VAVIN (6^E)
conçu en 1911-1912 par la Société des maisons à gradins d'Henri Sauvage et Charles Sarazin



© Christophe Jacquet/Ville de Paris

PANNEAUX SOLAIRES EN TOITURE DE LA « TOUR DE LA BIODIVERSITÉ », (13^E)
immeuble de logements sociaux de Paris Habitat conçu par l'architecte Édouard François dans la ZAC Paris Rive Gauche



© Apur

LA PASSERELLE SIMONE DE BEAUVOIR DE NUIT (12^E ET 13^E)
réalisée par l'architecte et ingénieur Dietmar Feichtinger en 2006 pour relier le parc de Bercy à la Bibliothèque nationale de France

LE PARC DE LA VILLETTE (19^E)

Le parc de la Villette, ancien marché aux bestiaux, qui abrite désormais la Cité des sciences et de l'industrie, la grande halle, le Conservatoire national de musique et de danse de Paris, la Cité de la musique, ainsi que plusieurs salles de spectacle et folies



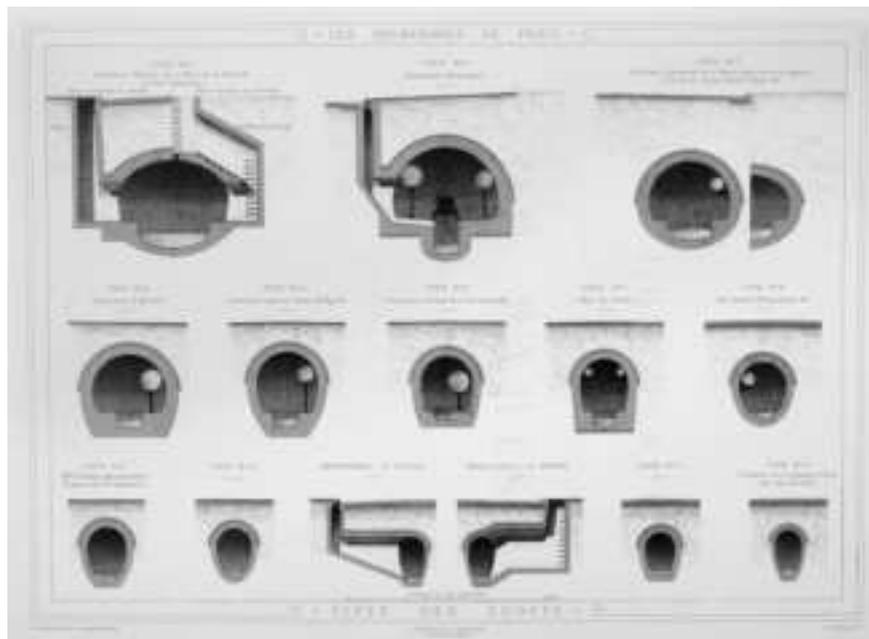
© François Crunberg/Ville de Paris

Transformer radicalement afin de créer de la valeur d'usage pour les Parisiennes et Parisiens.



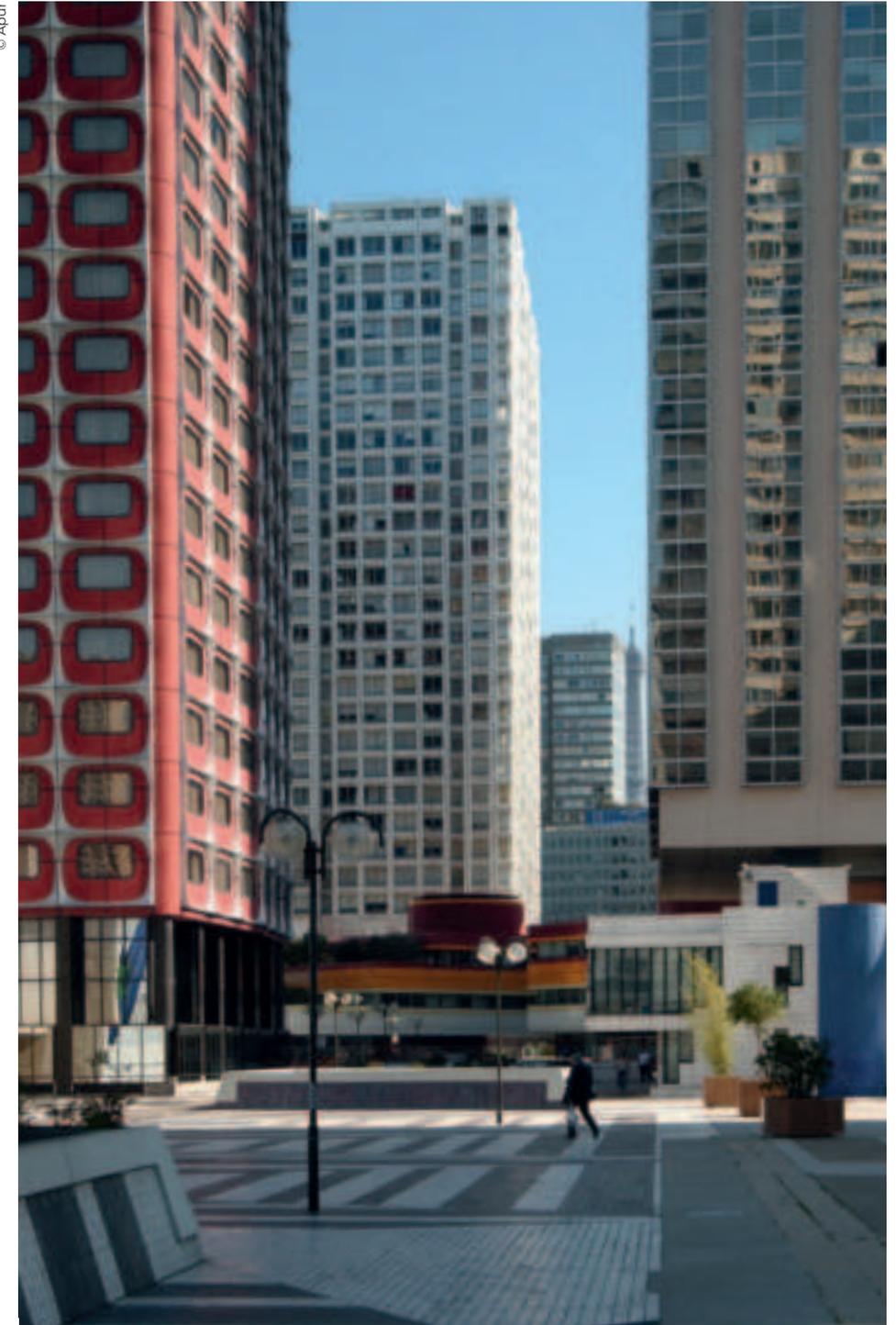
© Ambre Marionneau/Ville de Paris

LA PHILHARMONIE DE PARIS (19^E)
conçue par l'Atelier Jean Nouvel en 2015
dans le parc de la Villette



© Apur

LES ÉGOUTS DE PARIS
un vaste chantier d'assainissement entrepris à la fin du XIX^e faisant alors de la capitale française l'une des villes les plus modernes au monde



© Apur

**LE QUARTIER DU FRONT DE SEINE
SUR LA DALLE DE BEAUGRENELLE (15^E)**
ensemble d'immeubles de grande hauteur sur dalle issu d'une opération d'urbanisme coordonnée par les architectes Michel Holley et Raymond Lopez dans les années 70



Paris BIENVEILLANTE

CONCEVOIR
POUR LE PLUS GRAND NOMBRE

Paris est depuis toujours une ville d'accueil. Loin d'être uniquement un lieu de passage, elle est une ville d'expériences. Toute la ville s'adapte à la diversité de ses publics et à leurs besoins. De nuit comme de jour, des petits comme des grands, elle facilite la vie de son intérêt principal : ses usagers. Une innovation inclusive qui cherche à mieux faire, pour le plus grand nombre. Une ville solidaire pour qui la création d'expériences et de liens a une fonction centrale. Une ville généreuse dont l'échelle est avant tout humaine.

© Joséphine Brueder/Ville de Paris



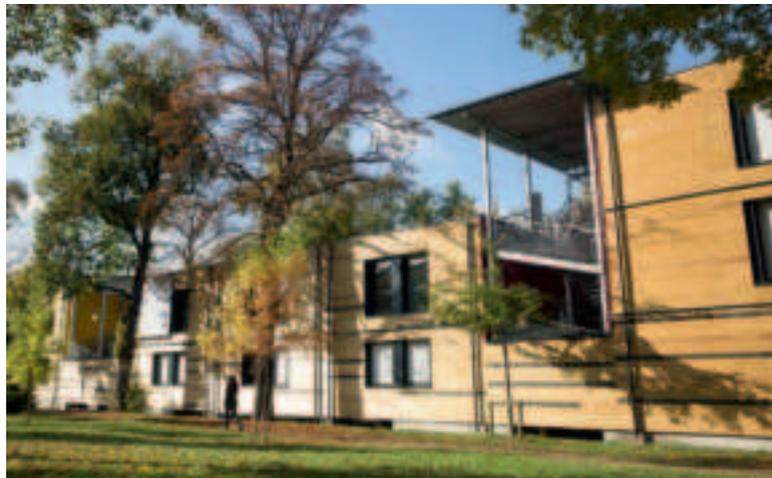
LES PASSAGES PIÉTONS AUX COULEURS DE LA FIERTÉ LGBTQIA+ DANS LE MARAIS (4^E)
une politique inclusive assumée

© Christophe Belin/Ville de Paris



LES BANDES PODOTACTILES (14^E)
accompagnent les passages piétons parisiens, ici rue de l'Aude, pour donner les moyens à toutes et tous de circuler librement dans l'espace public

besoin © Jean-Baptiste Gurliat/Ville de Paris



CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE DU BOIS DE BOULOGNE (16^E)
conçu par Moon Architecture et Air Architecture : construire de manière agile pour se donner les moyens d'accueillir celles et ceux qui ont en besoin

Une politique inclusive : toujours concevoir pour le plus grand nombre.



© Apur/David Boureaux

TOUR BOIS-LE-PRÊTRE (17^E)
de Raymond Lopez transformée par les architectes Frédéric Druot, Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal : rénovation énergétique de logements sociaux Paris Habitat par l'adjonction d'une nouvelle façade offrant aux habitants des loggias et balcons. Améliorer le construit pour améliorer la qualité de vie



© Jean-Baptiste Curfiat/Ville de Paris

TERRAIN DE FOOT EN BOIS ET FILET DANS LE PARC, DES RIVES DE SEINE (4^E)
penser la ville à hauteur d'enfants



© Sausseureau/Ville de Paris

CITÉ DE REFUGE RUE CANTAGREL (13^E)
de Le Corbusier qui accueille l'Armée du Salut : l'architecture pour la solidarité



© Paris Habitat

IMMEUBLE DE LOGEMENTS SOCIAUX DE PARIS HABITAT (19^E)
conçu par Archi5 avec une structure bois et inauguré en 2021

© CAUE de Paris/Théo Ménévard



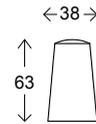
**LE PROGRAMME DE TRANSFORMATION
DES COURS D'ÉCOLE EN COURS OASIS (20^E)**
école élémentaire Maryse Hilsz



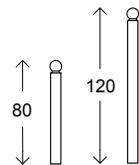
© Apur

LE POTELET PARISIEN
qui protège le passant de la circulation et constitue
un jalonnement d'appui pour les plus fragiles

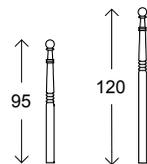
**BORNE
SAINT-SULPICE**
1986
P. Le Cacheux architecte.
Béton ou calcaire



**POTELET
À BOULE**
1987,
B. OGE, Seri.
Acier



**POTELET
SAINT-GERMAIN**
1982,
P. Le Cacheux architecte.
Acier



© Apur / Thomas Sindicas, 2021

© Bernard Pedretti/Ville de Paris



PLACETTE LOUVRE MONTMARTRE (2^E)
une aire piétonne végétalisée avec des assises pour se retrouver.

Créer des lieux d'agrément au cœur de la ville.



© Guillaume Bontemps/Ville de Paris

LES MARCHÉS PARISIENS
symbole de Paris, lieux de rencontre et de proximité

Transformer des lieux archétypes de Paris avec le prisme de la qualité de vie.

© Apur/François Mohrt



LA PLACE DE LA NATION (11^E, 12^E ET 20^E)
récemment réaménagée avec une intervention des paysagistes Coloco&co,
pour des espaces verts généreux et accessibles et des circulations piétonnes élargies

© Bernard Pedretti/Ville de Paris



ACTIVITÉS NAUTIQUES DANS LE BASSIN DE LA VILLETTE (19^E)
dans le cadre de Paris Plage, événement estival permettant à tous les Parisiens et Parisiennes de profiter
d'activités sportives et culturelles pendant leurs congés



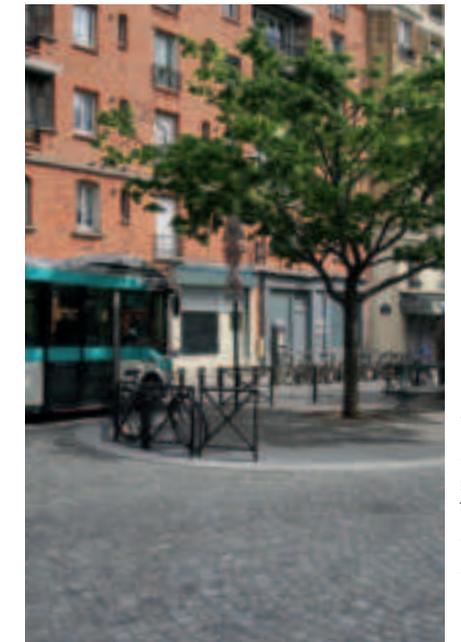
DES LOGEMENTS SOCIAUX FAMILIAUX (9^E)
dans un hôtel particulier
rue Montholon : que le bâti,
même patrimonial, se fasse accueillant

© Apur/David Boureau

Donner les moyens à toutes et tous de circuler librement dans l'espace public.

UN BUS TRAVERSE SUR LA PLACETTE AU CARREFOUR DES RUES BRILLAT SAVARIN ET KÜSS (13^E)

un service de mobilité de proximité pour faciliter les déplacements au sein des quartiers



© Bernard Pedretti/Ville de Paris



© Joséphine Brueder/Ville de Paris

LE PLAN DU MÉTRO PARISIEN
qui permet de se repérer où que l'on soit



Paris VÉGÉTALE

RÉPONDRE AUX ENJEUX
DE LA CRISE CLIMATIQUE

Dès les premiers grands plans du XVIII^e siècle, l'introduction de la nature dans Paris est la source des grands aménagements de la ville. Paris reste éternellement contemporaine et historiquement ancrée dans une réalité où la nature prend toute sa place. Aujourd'hui, la ville porte la transition écologique comme figure de proue de ses mutations à venir. L'introduction de la nature en ville doit être généralisée, la végétalisation doit sortir des jardins, investir les rues, les bâtiments et les toitures pour créer de nouvelles continuités de biodiversité. Face au réchauffement climatique, Paris se projette dans l'avenir et dans la pratique de réalisations beaucoup plus engagées.

Créer des lieux de rencontre avec comme trait d'union le végétal.



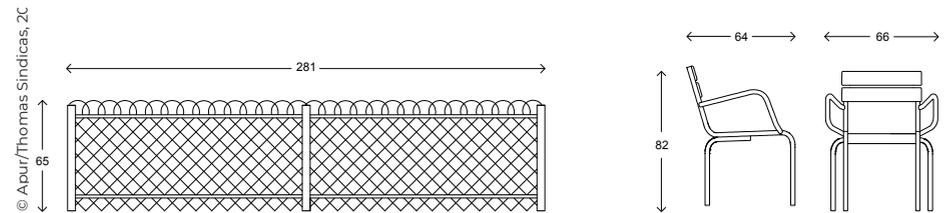
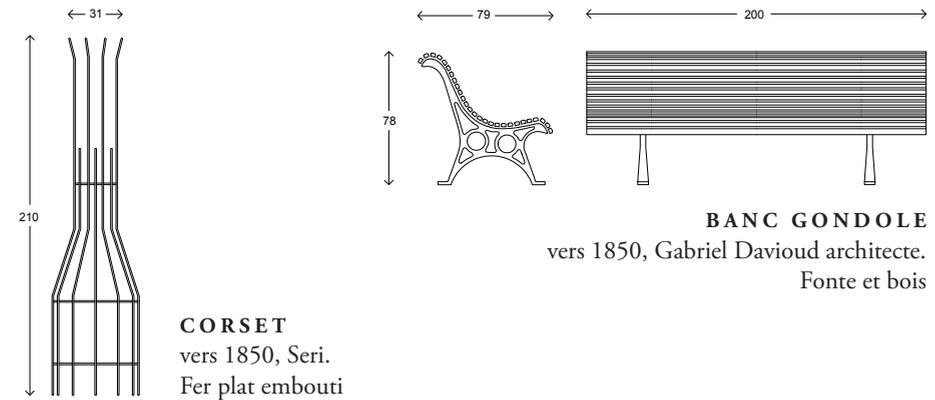
JARDIN DE REUILLY PAUL PERNIN (12^E)
 escaliers donnant accès à la Coulée verte, ancienne voie ferrée qui parcourait l'est parisien pour aller jusqu'en Seine-et-Marne, devenue promenade plantée

© Jean-Pierre Viguier/Ville de Paris



© DR/Ville de Paris

VUE SUR LE PONT DE L'ÎLE DU PARC DES BUTTES-CHAUMONT (19^E)
 surmontée du temple de la Sibylle construit en 1869 par l'architecte Gabriel Davioud



Des espaces verts, marqueurs d'une nouvelle esthétique parisienne.

© Sonia Yassa/Ville de Paris



KIOSQUE DU SQUARE TROUSSEAU (12^E)

© Christophe Noël/Ville de Paris



BANC DAVILOUD (3^E)
dans sa version moderne dans le jardin public Lazare-Rachline de l'hôtel particulier Donon dans le Marais, les codes du jardin à la française avec le mobilier Second Empire

© Apur/J.-C. Bonijol



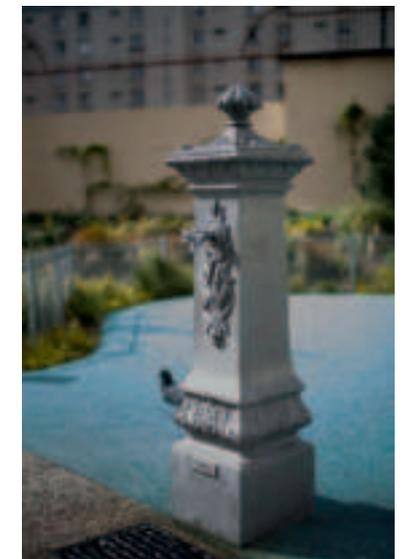
LES CHAISES DES JARDINS DU LUXEMBOURG (6^E) ET DES TUILERIES (1^{ER})
réalisées par la société Edmond et Fils à partir d'un premier dessin conçu par les ateliers de la Ville de Paris pour l'aménagement des parcs et jardins en 1923, ici devant le grand bassin des Tuileries

© Christophe Noël/Ville de Paris



PANNEAU DE STYLE « SECOND EMPIRE » (18^E)
des cimetières et promenades parisiennes, ici le cimetière de Montmartre

© Christophe Noël/Ville de Paris



FONTAINE TYPIQUE
des parcs et jardins parisiens, marqueur d'une esthétique parisienne des espaces verts



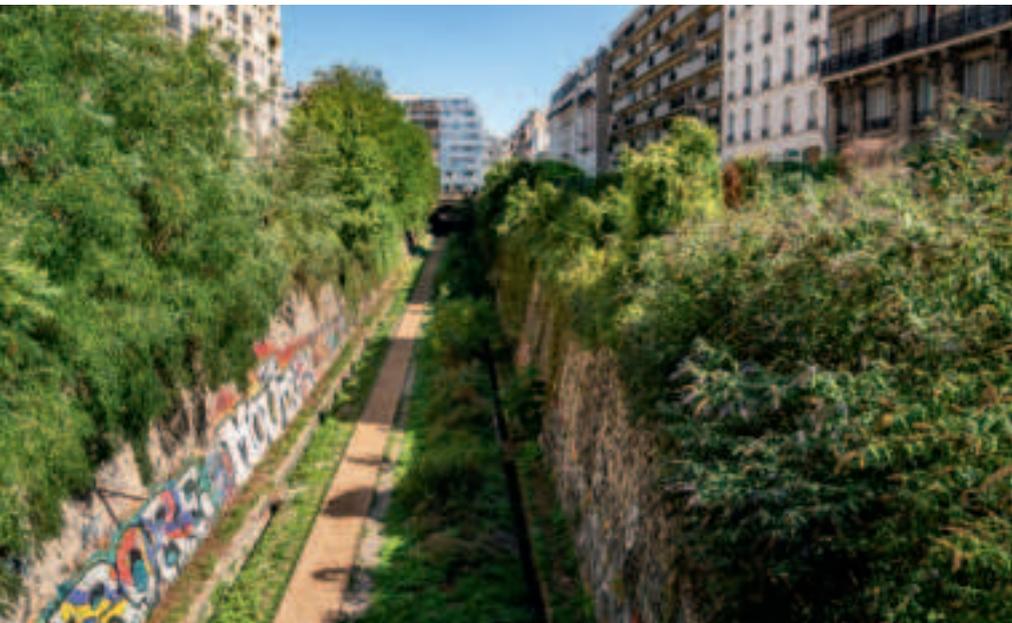
© Christophe Jacquet/Ville de Paris

JEUX EN BOIS DANS LE JARDIN TERESKA TORRÈS-LEVIN (8^E)
des espaces verts où l'on vient jouer et se rencontrer



© Jacques Leroy/Ville de Paris

LE PARC CHAPELLE-CHARBON (18^E)
réalisé par les paysagistes de l'agence Laverne et le collectif Taktyk en plusieurs étapes entre 2020 et 2030 sur le site actuel d'un faisceau de voies ferrées de la ligne de Petite Ceinture



© Clément Dorval/Ville de Paris

PORTION DE LA PETITE CEINTURE (14^E)
ancienne voie ferrée transformée en espace vert naturel : laisser la nature reprendre ses droits



© DR/Ville de Paris

PLANCHE ISSUE DES PROMENADES DE PARIS D'ADOLPHE ALPHAND (1867-1873)
représentant des bogues et feuilles de marronnier, le souci du détail et des essences



LES SERRES D'AUTEUIL (16^E)
dessinées à la fin du XIX^e par Jean-Camille Formigé

© Albert/Ville de Paris



**LES PAVÉS PARISIENS
ENHERBÉS
BOULEVARD VINCENT
AURIOL (13^E)**
la nature des interstices

© Clément Dorval/Ville de Paris



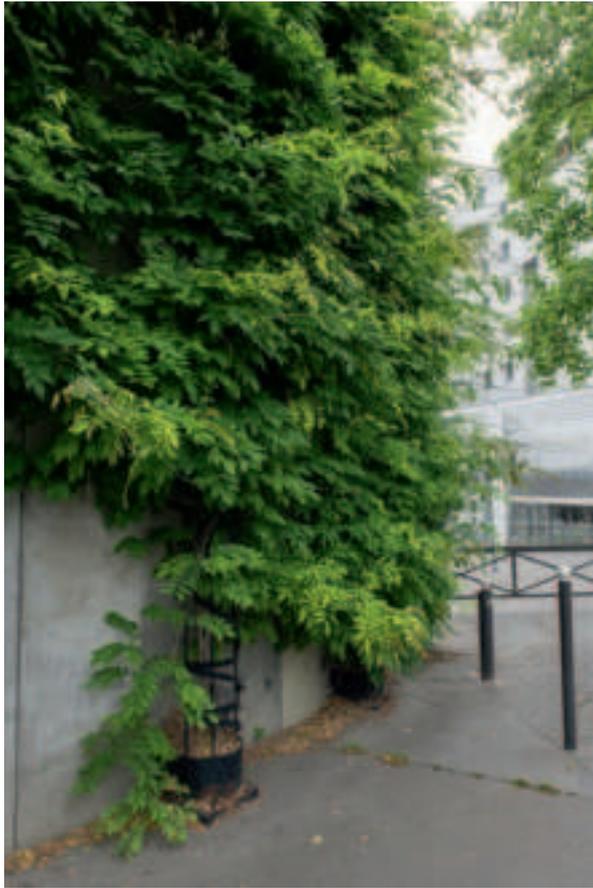
**CERISIERS DU
JAPON EN FLEURS
BOULEVARD
GARIBALDI (15^E)**
Paris aussi ville fleurie

© Sonia Yassa/Ville de Paris

**La nature
trouve sa place
partout :
du sol aux toits.**

**VÉGÉTALISATION VERTICALE
D'UN MUR PIGNON (19^E)**
végétaliser et parer le bâti

© Jean-Pierre Viguié/Ville de Paris



© Marc Verhille



LA FORÊT LINÉAIRE PLANTÉE (19^E)
le long du boulevard périphérique, boulevard Émile-Bollaert : lieu de promenade qui endosse aussi
une fonction de mur anti-bruit

© Jacques Leroy/Ville de Paris



VUE AÉRIENNE DE LA SEINE ET DU VASTE PARC DE BERCY (12^E)
au tracé contemporain qui occupe l'emplacement des anciens entrepôts vinicoles, plus grand centre
mondial de négoce en vin et spiritueux au XIX^e

© Jean-Pierre Viguié/Ville de Paris



**POTAGER INSTALLÉ PAR L'ASSOCIATION
VENI VERDI (20^E)**
sur le toit du collège Henri Matisse

Paris LIBRE

ACCEPTER LA GÉNÉROSITÉ DU VIDE

Paris est une ville de femmes et d'hommes, de rencontres et de liberté. La créativité de la ville est aussi portée par les Parisiennes et les Parisiens qui animent et inventent ses espaces. Un souffle définitivement humain cadencé par des manifestations politiques, sociales, culturelles ou sportives. Une conquête toujours plus inventive des décors qui donne au paysage parisien une valeur refuge pour tous. Permettre une appropriation des espaces est indispensable à l'expression spontanée des initiés. Paris est une ville de rencontre et de diversité, une ville qui s'exalte au rythme des impulsions de ses quartiers.





© Mairie 13

ŒUVRES D'ART URBAIN DE L'ARTISTE OBEY (13^E)
sur des immeubles de logements rue Nationale et métro aérien

© Jean-Baptiste Curliat/Ville de Paris



PANNEAUX D'EXPOSITION SUR LES GRILLES DU PARC DE LA TOUR
SAINT-JACQUES (4^E)

© Joséphine Brueder/Ville de Paris



LA LUDOTHÈQUE MOBILE
DANS LE QUARTIER ROSA PARKS (19^E)
activer l'espace public par des installations temporaires ludiques

**Laisser la culture et les artistes
rythmer l'espace public et créer
du commun.**

© Apur/François Mohrt



LE PARVIS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE (13^E)
dessinée par Dominique Perrault et du cinéma conçu par Jean-Michel Willmotte,
achevés en 1995 dans le cadre des aménagements de la ZAC Paris Rive Gauche

© Henri Garat/Ville de Paris



LE MARCHÉ COUVERT LA CHAPELLE RUE DE L'OLIVE (18^E)
dont le bâtiment a été édifié en 1888 dans son style Baltard actuel

© Apur/Hannah Darabi



LE PARC ANDRÉ CITROËN (15^E)
réalisé en 1992 à l'emplacement de l'ancienne usine parisienne de Citroën selon des dessins
d'Allain Provost, Gilles Clément Paysage, Jean-Paul Viguiet et François Jodry

Désencombrer la chaussée pour déployer des espaces libres et embrasser la générosité du vide.

© Sofian Boussaid/Ville de Paris



LA PLACE SAINT-SULPICE (6^E)
de l'espace laissé libre pour flâner et faire une pause

© Arnaud Terrier/Ville de Paris



JARDIN TINO ROSSI (5^E)
sur les quais de la rive gauche au pied de Jussieu et l'Institut du Monde arabe
où se retrouvent des danseurs professionnels et amateurs

© Jean-Baptiste Curliat/Ville de Paris



UN BANC DAVIOUD
SUR LES QUAIS DU BASSIN DE LA VILLETTE (19^E)
dédié aux loisirs et activités sportives



LA PLACE DES FÊTES (19^E)
réaménagée avec un accompagnement et une conception par les collectifs d'architectes et d'urbanistes Faites! et DiDO! de 2014 à 2019

© Joséphine Brueder/Ville de Paris



ARRÊT DE BUS RATP (9^E)
dessiné par le designer Marc Aurel avec l'intégration d'une signalétique détaillée, d'assises et de prises de recharge électrique, rue de Clichy

© Bernard Pedretti/Ville de Paris



© Apur/Clément Pairet

L'ÉGLISE SAINT-EUSTACHE ET LA CANOPÉE DES HALLES (1^{ER})
surplombant le forum, réalisée en 2016 par Patrick Berger et Jacques Anziutti dans le cadre du réaménagement coordonné par Seura Architectes de l'ensemble du quartier et du pôle de transport issu de la destruction des Halles de Baltard

Faire des espaces publics des lieux d'appropriation, des espaces offerts à l'imagination des usagers.

© Apur/JC Bonjoi

© Henri Carat/Ville de Paris



UNE LIBRAIRIE DE QUARTIER AUX ABBESSES (18^E)

© Apur/Hannah Darabi



LES CINÉMAS DU QUARTIER LATIN (5^E)
ici la Filmothèque rue Champollion



LES PELOUSES ACCESSIBLES DU PARC DES BUTTES-CHAUMONT (19^E)
dessiné par Adolphe Alphand

Paris FIDÈLE

S'INTÉGRER AU PAYSAGE SYMBOLIQUE

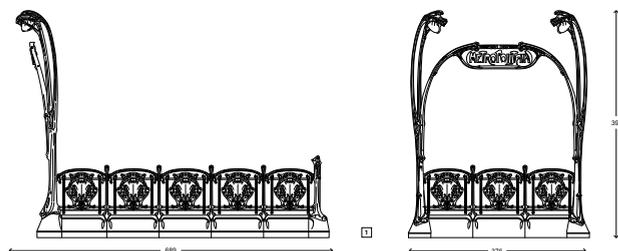
Le patrimoine de Paris est son plus beau symbole. Une figure parisienne mythique qui, au fil des années, a su inspirer toutes les créations qui l'accompagnent. De l'ornement aux trottoirs, en passant par son iconique mobilier, la ville offre une constellation de repères qui dessinent sa singularité. Chaque réalité matérielle - une place, un bâtiment, un mobilier - révèle quelque chose d'immatériel - une histoire, une personnalité, une époque, une valeur, un sentiment. Quelle que soit la nature de cette référence, chaque création ou adaptation puise son inspiration dans la symbolique de la ville. Une recherche de lien incontournable à la préservation de l'essence de la capitale.

Un langage esthétique, signature du style parisien à célébrer.

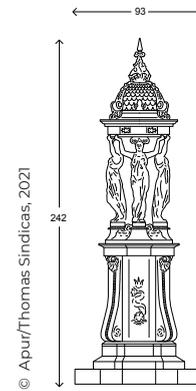


© Christophe Belin/Ville de Paris

UN ÉDICULE DE STATION DE MÉTRO
dessiné par l'architecte Hector Guimard



SORTIE DE MÉTRO
GUIMARD
vers 1900, Hector Guimard, GHM.
Fonte et verre. 88 exemplaires



© Apur/Thomas Sindicas, 2021

FONTAINE WALLACE
1872, Charles-Auguste Lebourg
sculpteur, GHM.
Fonte. 106 exemplaires

© Christophe Belin/Ville de Paris



UNE FONTAINE WALLACE PLACE JEAN DELLAY (13^E)
dessinée par le sculpteur Charles-Auguste Lebourg. Lorsque des œuvres
des arts décoratifs deviennent des archétypes du patrimoine

© Lily Munson



FEU DE PASSAGE PIÉTON
un bonhomme très parisien

© Apur



GRILLE D'ARBRE

© Apur



BOÎTES DE BOUQUINISTES
SUR LES QUAIS DE SEINE
la tradition de la flânerie le long des quais du fleuve

© Apur



BOULANGERIE PARISIENNE
avec sa devanture en peinture sous verre et lettrage doré, le parfum de Paris

© Apur



FAÇADE DE LA GARE DU NORD (10^E)
construite par l'architecte Jacques-Ignace Hittorff, vue de la rue de Dunkerque, les gares parisiennes, hauts lieux de style et de décor

© Lelièvre/Ville de Paris



LA PORTE COCHÈRE (4^E)
de l'hôtel de Coulanges, une figure bien connue

© Sofian Boussaid/Ville de Paris



LES RUES ESCARPÉES DE LA BUTTE MONTMARTRE (18^E)
ici, rue de l'Abreuvoir



© Apur/François Mohrt

IMMEUBLES « HABITAT BON MARCHÉ » (12^E)
boulevard de Saint-Mandé



© Apur/ François Mohrt

LES TOITS EN ZINC
le grand paysage parisien

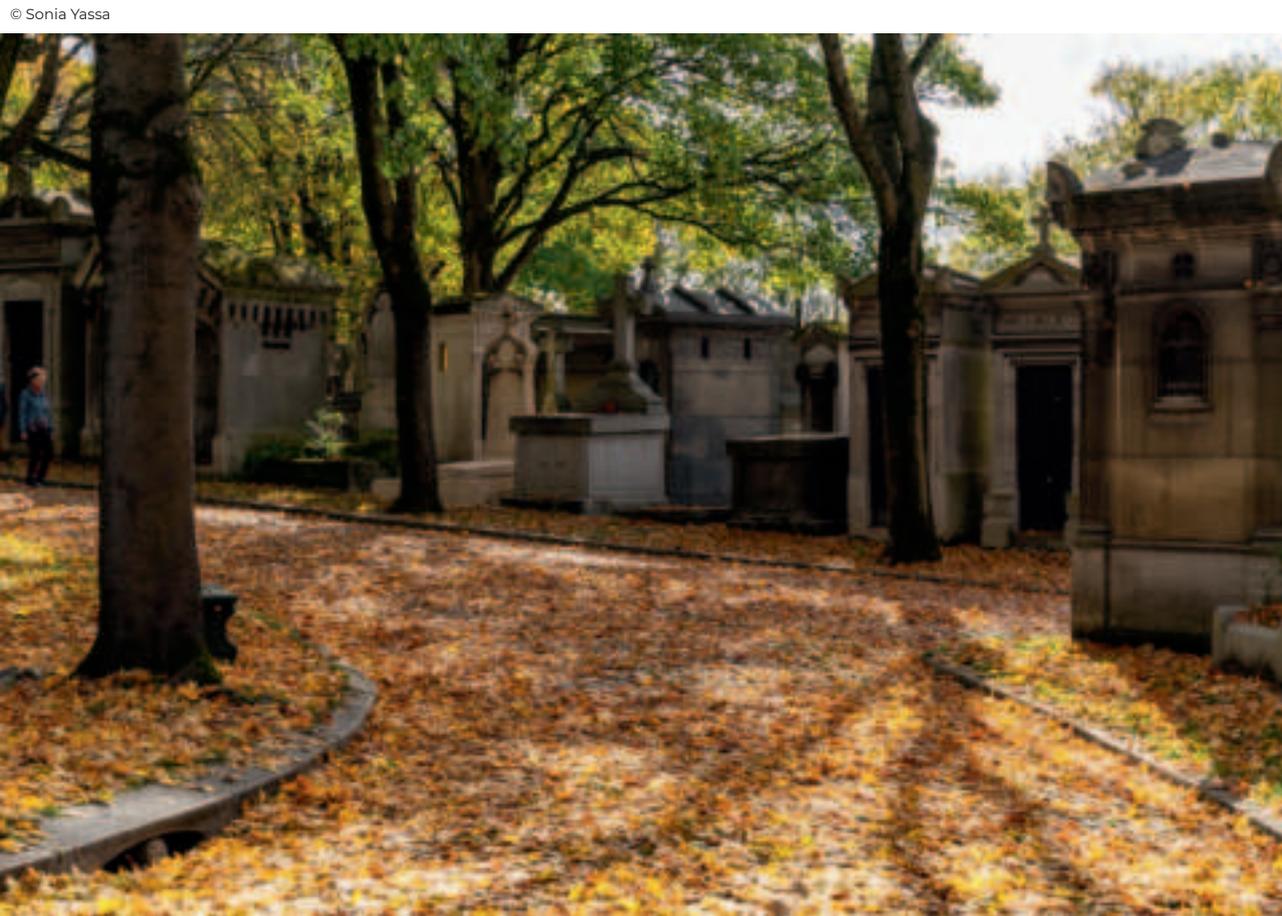


© Clément Dorval/Ville de Paris

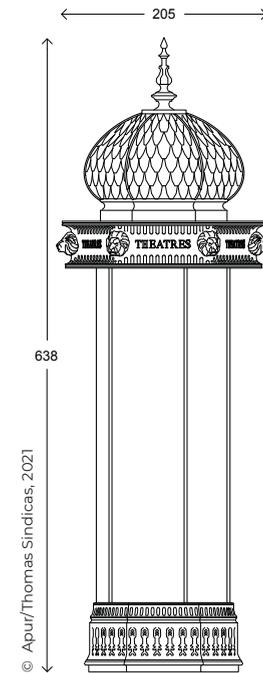
FEUILLE D'ACANTHE (8^E)
de la Vacherie rénovée des jardins
des Champs-Élysées

**Des œuvres d'art
ornementales
comme
archétypes
du patrimoine
parisien.**

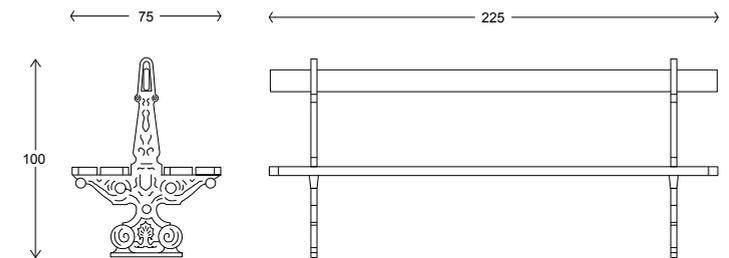
Paris, somme d'histoires et paysage de mémoire.



LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE (20^E)
une histoire des grandes figures et des inconnus au détour des tombes et des feuilles mortes



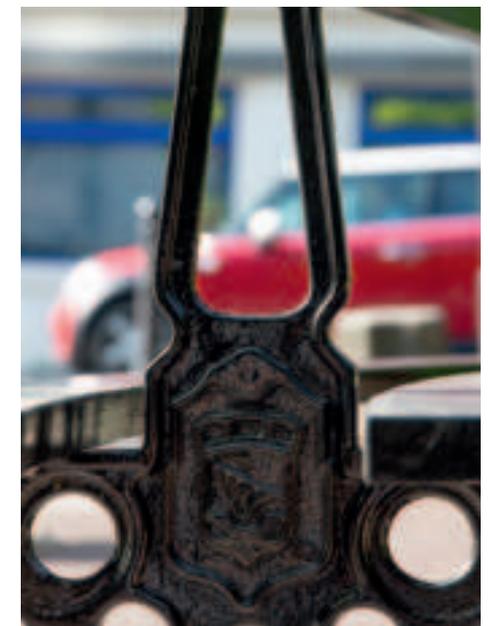
COLONNE DITE « MORRIS »
1868, réédition 2019, Richard-Gabriel Morris, JCDecaux.
Acier et polymère.
450 colonnes lumineuses et 100 colonnes à coller



BANC DOUBLE
« VILLE DE PARIS » HISTORIQUE
vers 1850, Gabriel Davioud architecte. Fonte et bois



LA PLAQUE DE NOM
DE RUE TYPIQUE DE PARIS (18^E)

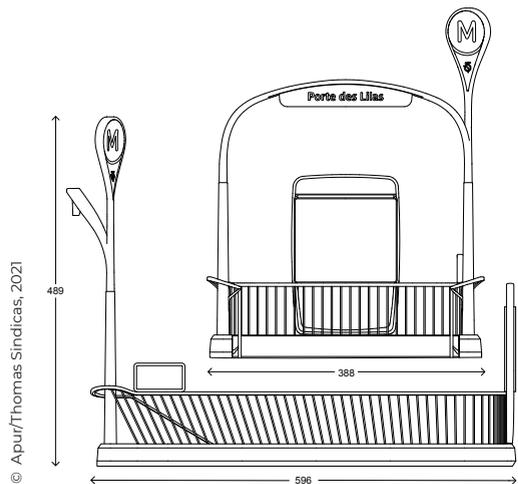


LA NEF
le blason de Paris sur le cadre
d'un banc Davioud



© Lily Munson

**LE M JAUNE
DU MÉTRO PARISIEN**



© Apur/Thomas Sindicas, 2021

**SORTIE
DE MÉTRO 2030**
2021, Marc Aurel designer, GHM.
Acier et verre.
1 exemplaire

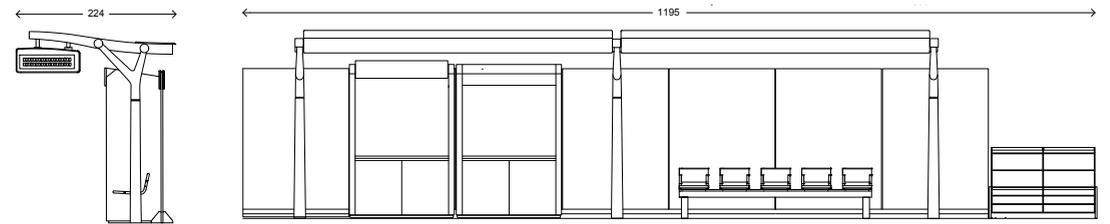


UNE SIGNALÉTIQUE ET DES COULEURS



© Apur/David Bourreau

LA SIGNALÉTIQUE DU RER
réseau express régional qui arpeunte l'ensemble du Grand Paris



© Apur/Thomas Sindicas, 2021

STATION DU TRAMWAY T3
2006, Jean-Michel Wilmotte architecte.
Acier, aluminium, verre et polymère.
148 exemplaires

Paris est aussi l'œuvre collective de femmes et d'hommes qui ont façonné son histoire, son patrimoine et ses paysages... voici quelques-unes de ces personnalités qui aujourd'hui encore nous inspirent. Ce sont des artistes, des architectes, des artisans employés à l'œuvre de sa beauté. Elles et ils ont contribué, à travers le temps, à faire Paris.

A

**ADOLPHE ALPHAND
(1817-1891)**
INGÉNIEUR DES PONTS
ET CHAUSSÉES
ET ADMINISTRATEUR

Adolphe Alphand commence ses travaux aux côtés du baron Haussmann qui l'appelle à la tête du service municipal des Promenades et Plantations de Paris, puis comme directeur des travaux de la Ville de Paris. On lui doit l'aménagement des bois de Boulogne et de Vincennes, ainsi que la création de 24 squares prévus pour être accessibles en une demi-heure à pied pour tous les Parisiens et Parisiennes. L'ingénieur fait également planter 50 000 arbres et réalise l'aménagement des trois grands parcs parisiens : le parc Monceau, le parc Montsouris ainsi que celui des Buttes-Chaumont. À la destitution d'Haussmann, en 1870, Adolphe Alphand poursuit son œuvre en travaillant également sur les voiries, le mobilier urbain et le bâti. Il est par ailleurs, l'un des principaux auteurs du Règlement d'urbanisme de Paris de 1884 qui encadre la hauteur des immeubles ou l'hygiène des cours intérieures. Les descriptions des différentes promenades créées par l'administration municipale sont rassemblées dans son ouvrage *Les Promenades de Paris* publié entre 1867 et 1873.

**LÉON AZÉMA
(1888-1978)**
ARCHITECTE

Léon Azéma obtient le premier grand prix de Rome d'architecture en 1921. Nommé architecte de la Ville de Paris, en charge des promenades et des expositions, il entreprend les études de restauration du parc de Sceaux et y fait reconstruire les façades du pavillon Hanovre en 1932. On lui doit également les squares de la ceinture verte ou l'aménagement du parc de la Butte du Chapeau-Rouge dans le 19^e arrondissement. On peut aussi apercevoir ses travaux dans le 15^e arrondissement avec l'édification de l'église Saint-Antoine-de-Padoue ou de l'entrée du parc des expositions de la porte de Versailles, réalisée dans le cadre de l'Exposition universelle de 1937. Professeur à l'école supérieure des PTT (Poste, Télégraphes et Téléphones), il est nommé architecte des Postes et crée le musée de la Poste ainsi que nombreux centres postaux parisiens.

B

**JOSÉPHINE BAKER
(1906-1975)**
CHANTEUSE, DANSEUSE, ACTRICE

Joséphine Baker, figure de la Résistance, est une chanteuse et danseuse noire américaine, qui s'est établie et a mené une éblouissante carrière dans les années 1920-1930 à Paris. Elle s'est produite dans de nombreux théâtres comme celui des Champs-Élysées avec la Revue nègre, le Casino de Paris où elle chante son fameux titre « J'ai deux amours, mon pays et Paris », les Folies Bergère sur la scène desquelles elle

portera pour la première fois son iconique jupe de bananes ou encore le Bobino où elle jouera son dernier spectacle. Elle est recrutée comme agent de renseignements pour les Forces françaises libres pendant la guerre. Militante contre le racisme, elle rencontre un immense succès, jouant avec le prisme « exotique », vision stéréotypée et colonialiste du corps noir dont elle n'est pas dupe, et qui prévaudra aussi au cours de l'Exposition universelle de 1931. Ses spectacles et performances marquent profondément les années 30 et accompagnent l'essor de la culture jazz à Paris dans l'effervescent quartier du Montparnasse. Joséphine Baker est la première femme noire à entrer au Panthéon.

**LOUIS BONNIER
(1856-1946)**
ARCHITECTE ET PEINTRE

Louis Bonnier mène une carrière d'architecte indépendant tout en travaillant dans les services d'architecture de la Ville de Paris. En 1902, il est chargé de la rédaction d'un nouveau règlement d'urbanisme de la Ville de Paris qui permet notamment de retravailler l'esthétique des toits parisiens. Nommé Directeur des services d'architecture, des promenades et des plantations de la Ville en 1911, puis inspecteur général des services techniques d'architecture et de l'extension de Paris, Louis Bonnier est l'auteur de la construction de différents immeubles d'habitation, de la piscine de la Butte-aux-Cailles, ou encore de la reconstruction du pont de la Tournelle. On lui doit également l'organisation du premier inventaire du patrimoine parisien : le Casier archéologique et artistique. Ce document avait pour objectif de rassembler les connaissances architecturales du territoire et de construire un outil pour les futures extensions de la ville, à une échelle proche de celle du Grand Paris.

C

**COCO CHANEL
(1883-1971)**
COUTURIÈRE ET FEMME D'AFFAIRES

Gabrielle Chanel ouvre une maison de couture à Paris en 1916 et insuffle un véritable vent de modernité dans la mode féminine avec une ligne élégante, simple et confortable ; c'est notamment le triomphe des vêtements en jersey. Elle porte les cheveux courts et entreprend des projets innovants qui font la renommée de la maison Chanel. Elle est l'une des premières à associer parfums et couture. Elle investit dès 1918, le 31 rue Cambon, laissant durablement sa marque à Paris et dans la définition du chic à la française.

**CHARLES V
(1338-1380),**
ROI DE FRANCE

Marqué par les attaques extérieures ainsi que par les révoltes parisiennes de 1358, Charles V poursuit le projet d'Étienne Marcel, prévôt des Marchands qui avait engagé la construction de nouveaux remparts autour des quartiers situés au nord de la Seine et fait couronner les créneaux de l'enceinte de Philippe Auguste au sud. L'enceinte englobe d'anciens faubourgs : Saint-Paul, le Temple, Sainte-Marguerite, Saint-Martin-des-Champs, les Filles-Dieu, Saint-Sauveur, Saint-Honoré et les Quinze-Vingts. La ville s'étend alors sur 440 hectares et accueille plus de 200 000 habitants ; elle est divisée en seize quartiers, chacun ayant à sa tête un quartierier. Contrairement à l'enceinte de Philippe-Auguste, il reste assez peu de vestiges de celle de Charles V mais cette fortification a laissé une forte empreinte sur la structure viaire de la ville. Le roi fait également édifier l'hôtel Saint-Pol dans le Marais pour s'y installer et engage la reconstruction du Louvre en 1367. Enfin, c'est lui qui lance l'édification de la Bastille, sur ses fonds propres afin de prévenir toute invasion par la porte Saint-Antoine et

couvrir la route qui mène au château de Vincennes en cas d'insurrection dans la capitale. Hugues Aubriot, nouveau prévôt de Paris, auquel on doit aussi l'édification du Petit Châtelet, du pont au Change et du pont Saint-Michel, est chargé d'en diriger la construction qui commence en 1370 pour durer 12 ans.

**COLETTE
(1873-1954)**
ÉCRIVAINNE, ACTRICE,
JOURNALISTE ET DANSEUSE DE
MUSIC-HALL

De son vrai nom Sidonie Gabrielle, Colette s'établit à Paris à 20 ans. Dès 1906, elle s'émancipe de son mari, Willy, jouant la pantomime au music-hall. Ses tenues dévêtues font fureur au théâtre Marigny, au Moulin-Rouge, au Bataclan et sa liaison avec sa partenaire Mathilde de Morny, dite Missy, fait scandale. Avec une plume prolifique, elle se fait connaître rapidement comme romancière et publiera une cinquantaine de romans, elle est la première femme lauréate et présidente de l'académie Goncourt. Après quinze déménagements parisiens, Colette devient la dame du Palais-Royal, au 9, rue de Beaujolais. Avec Cocteau son voisin, ils fréquentent les restaurants du quartier, Le Grand Véfour, comme la très chic galerie Vivienne. Capitale de ses amours, théâtre de ses romans et de sa vie, Paris révèle Colette en femme affranchie, éprise de liberté et pionnière du féminisme.

D

**GABRIEL DAVIOUD
(1824-1881)**
ARCHITECTE

Gabriel Davioud est une figure de la tendance de l'éclectisme architectural. Collaborateur du baron Haussmann, il participe à la métamorphose de Paris sous le règne de Napoléon III

et édifie de nombreux bâtiments. Il débute comme dessinateur au service du Plan de Paris, chargé de réaliser des relevés de façades qui allaient être démolies par le prolongement de la rue de Rivoli. Nommé inspecteur général des travaux d'architecture de la Ville de Paris et architecte en chef du service des Promenades et des Plantations, on lui doit la construction de nombreuses fontaines, comme celle de Saint-Michel, ainsi que des pavillons dans le jardin du Luxembourg et le bois de Boulogne. Il conçoit également des théâtres et publie sous le patronage de la Ville de Paris un ouvrage qui relate ses travaux sur *Les théâtres de la Place du Châtelet*, en 1865. Il est, par ailleurs, connu pour le dessin de plusieurs bancs publics dits « bancs Davioud » ainsi que les fameux kiosques de presse parisiens.

**PIERRE ALEXIS DELAMAIR,
(1676-1745),**
ARCHITECTE

Il est l'un des premiers architectes français à avoir porté un projet de transformation de la structure générale de Paris, un plan d'embellissement d'ensemble incluant la démolition et la reconstruction de quartiers entiers. Il propose notamment la suppression des maisons vétustes sur les ponts parisiens ainsi que la réunion des trois îles de la Seine (Cité, Saint-Louis et Louviers) en une seule : l'île de Paris où il souhaite transférer l'Hôtel de Ville et créer de nouvelles places à l'image de la place Dauphine. Parmi ses réalisations subsistent les hôtels de Rohan et de Soubise dans le Marais (actuelles Archives nationales) datant des premières années du XVIIIe.

E

**GUSTAVE EIFFEL
(1832-1923)**
INGÉNIEUR ET INDUSTRIEL

Génie de la construction métallique et pionnier de l'utilisation de l'air comprimé dans les forages, Gustave Eiffel commence sa carrière en réalisant plusieurs passerelles et ponts ferroviaires, avant de fonder sa propre société en 1866. Il emporte alors plusieurs commandes d'édification de viaducs et de bâtiments à structure ou charpentes métalliques à travers le monde comme à Paris dont celles du Palais Galliera, du lycée Carnot ou encore du siège du Crédit Lyonnais. C'est toutefois avec l'Exposition universelle de 1889, célébrant le centenaire de la Révolution, que Gustave Eiffel atteint la consécration marquant Paris de sa pâte pour toujours. Il présente un projet de tour métallique de 300 mètres, soit la plus haute du monde alors : la construction de la tour Eiffel est lancée en 1887. En deux ans et deux mois, l'édifice est terminé.

F

**JEAN CLAUDE NICOLAS
FORESTIER
(1861-1930)**
URBANISTE ET PAYSAGISTE

Jean Claude Nicolas Forestier est recruté par Adolphe Alphand au service des promenades et des plantations de Paris. Il y apporte sa vision de l'urbanisme, influencée par le mode de développement des villes américaines qu'il exposera dans un ouvrage intitulé *Grandes Villes et Systèmes de Parcs*. Ses théories, qui promeuvent l'organisation de la ville autour de

parcs et jardins, se distinguent du mouvement fédéré par Le Corbusier et s'exportent à l'international, au Maroc et en Espagne notamment. Il met au point pour Paris, une nouvelle conception du système de parcs. Par ailleurs, il crée la toute première piste cyclable au bois de Vincennes tandis qu'avec ses compétences de paysagiste, il réalise de magnifiques jardins comme la roseraie de Bagatelle dans le 16^{ème} ou la promenade de l'avenue de Breteuil.

**JEAN CAMILLE FORMIGÉ,
(1845-1926),**
PEINTRE ET ARCHITECTE

Jean Camille Formigé travaille comme architecte diocésain, à Auch, Poitiers ou encore Laval mais également comme architecte en chef des monuments historiques nationaux. À Paris, il est nommé architecte en chef du service des édifices et promenades et plantations de la Ville de 1884 à 1920. Il est notamment connu pour la création de la grande serre, en fonte bleu turquoise, et de l'aménagement des jardins des serres d'Auteuil située dans le bois de Boulogne. Il participe également à l'Exposition universelle de 1889 avec la réalisation du Palais des Beaux-Arts, aujourd'hui disparu. On doit à Jean Camille Formigé la création de squares, comme celui des Épinettes, dans le 17^{ème} arrondissement, ainsi que la construction du crématorium-columbarium du cimetière du Père-Lachaise. On peut également observer le travail de l'architecte sur le pont de Bir-Hakeim et le viaduc d'Austerlitz pour lesquels il a réalisé la décoration ornementale.

G

**SAINTE GENEVIÈVE
(420-502/512)**

Geneviève est une sainte française, patronne de la Ville de Paris et du diocèse de Nanterre. La tradition veut qu'elle ait protégé Paris des Huns menés par Attila en 451, la jeune femme devient alors *defensor civitatis*, chargée de la protection de la cité. Une mission qu'elle continue de mener face à la division de l'Empire romain d'Occident. Pendant le siège de Paris, Sainte Geneviève force le blocus de Paris en organisant le ravitaillement en blé des Parisiennes et Parisiens par la Seine avec la corporation des Nautes. Après sa victoire, Clovis, dont elle est une partisane, fait de Paris la capitale de son royaume en 508. Représentée comme la « bergère de Nanterre », son image marque Paris : de nombreux tableaux et statues, comme celle de Paul Landowski sur le pont de la Tournelle - lui sont consacrées ; et sa trace demeure dans le nom de la « montagne » du quartier Latin qui accueilli en son sommet l'abbaye Sainte-Geneviève, depuis détruite mais dont le célèbre clocher, connu sous le nom de « tour Clovis » demeure visible dans l'enceinte du lycée Henri IV.

**JEAN GINSBERG
(1905-1983)**
ARCHITECTE

Jean Ginsberg est un architecte du Mouvement moderne qui passe quelques mois dans l'atelier de Le Corbusier. Il met en œuvre cette nouvelle esthétique dès ses premières réalisations, en construisant des immeubles de logements destinés à une bourgeoisie éclairée et moderniste avec un intérieur au plan pratique et fonctionnel. Il réalise un grand nombre d'immeubles en région parisienne dont le plus célèbre est situé avenue de Versailles dans le 16^{ème} arrondissement, secteur privilégié de ses réalisations. À la tête de l'agence « Jean Ginsberg & associés », il réalise 250 projets et

près de 15 000 logements. Il multiplie par ailleurs les collaborations avec les artistes tels que Victor Vasarely, André Bloc ou le sculpteur Émile Gilioli.

**ÉDITH GIRARD
(1949-2014)**
ARCHITECTE

Diplômée de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville en 1974, elle en sera une professeure renommée à partir de 1976. Édith Girard est considérée comme une pionnière du renouveau architectural des années 1980 et a œuvré pour changer l'image du logement social. Elle construit principalement en Île-de-France, mais également dans Paris avec la réalisation de très nombreuses habitations dont les 111 logements collectifs sur le Quai de la Loire, qui lui vaudront une mention au prix de l'Équerre d'argent en 1985.

**HECTOR GUIMARD
(1867-1942)**
ARCHITECTE

Architecte de l'Art Nouveau, Hector Guimard devient célèbre avec le Castel Béranger, un immeuble d'habitation, dans le 16^{ème} arrondissement, qui obtiendra le prix de la plus belle façade en 1899. Pour ses ouvrages, l'architecte s'inspire des principes rationalistes d'Eugène Viollet-le-Duc. Touche-à-tout de talent, on lui doit les célèbres édicules et entourages d'accès du métro parisien, qui portent son nom. Toujours présents à l'entrée de 66 stations du métro, les grands entourages en fonte vert aux lignes fluides, à l'évocation florale et à la typologie singulière, participent encore aujourd'hui à l'esthétique parisienne.

H

**GEORGES EUGÈNE HAUSSMANN
(1809-1891)**
HOMME POLITIQUE,
HAUT FONCTIONNAIRE
ET URBANISTE

En 1853, Napoléon III nomme Haussmann à la tête de la préfecture de la Seine avec pour mission de moderniser Paris. À cette époque, la ville, insalubre, étouffé sous le poids d'une population en forte croissance. Le baron entreprend alors l'assainissement de la ville, et veut faciliter les flux, élargir les voies. Il applique ainsi le « culte de l'axe » en créant des grands boulevards, des immeubles uniformes et plus lumineux aux normes de constructions strictes, ainsi qu'un réseau d'égouts de plus de 600 kilomètres. On lui doit les grandes percées de l'actuelle place de la Nation à la place de l'Étoile, de la gare de l'Est à l'Observatoire, ainsi que l'aménagement des Champs-Élysées. Il fait construire des théâtres, des églises et de nouveaux ponts enjambant la Seine. Enfin, Haussmann décide d'agrandir la ville jusqu'à l'enceinte de Thiers, en absorbant les communes limitrophes, comme Belleville ou La Villette, et crée de nouveaux arrondissements. Ces travaux auront un coût très élevé avec des transformations affectant près de 60 % de la capitale et donnant à Paris son homogénéité actuelle. Il consacre la fin de sa vie à l'écriture de ses Mémoires, dans lesquelles il raconte notamment les dix-sept années consacrées à la métamorphose de Paris.

**EUGÈNE HÉNARD
(1849-1923)**
ARCHITECTE ET URBANISTE

Diplômé de l'École des Beaux-Arts de Paris, il participe activement à la préparation de l'Exposition universelle de 1900 en tant qu'adjoint au directeur des services d'architecture, et fonde la Société française des urbanistes. Eugène Hénard défend dès

le début du siècle l'idée d'une ville aérée, plus verte, qui marquera sa génération d'architectes. On doit à Eugène Hénard l'invention du rond-point à Paris, en 1906. Théoricien de l'architecture parisienne, il a travaillé sur de grandes perspectives et la place de l'automobile à une époque où leur présence s'affirmait. Son regard s'est également porté sur la création de nouveaux espaces verts à Paris. On peut noter ses travaux sur une nouvelle grande croisée parisienne dans le quartier du Palais-Royal, ainsi qu'au réaménagement de la place de l'Opéra. Si ces projets n'ont jamais vu le jour, il les publie dans ses *Études sur les transformations de Paris*, en 8 fascicules, entre 1902 et 1909.

**JACQUES-IGNACE HITTORFF
(1792-1867)**
ARCHITECTE

Jacques-Ignace Hittorff collabore au chantier de la première grande construction métallique réalisée en France, la Halle au blé, sous la direction de François-Joseph Bélanger qu'il suit à la cour des Bourbons, dessinant les décors des solennités et cérémonies. En 1832, il est nommé architecte de la future église Saint-Vincent-de-Paul achevée en 1844. Il est également urbaniste, chargé de l'aménagement de la place de la Concorde qu'il dote d'un ensemble de statues, candélabres et fontaines ouvragées entre 1829 et 1854 ainsi que de la promenade des Champs-Élysées où il réalise deux constructions qui s'imposent par leur valeur architecturale : le Cirque et le Panorama. Hittorff exerce pendant près d'un demi-siècle, réalisant quelques-uns des plus célèbres édifices du XIX^e : la gare du Nord (1861-1864), le cirque d'Hiver, premier édifice érigé à Paris sous Napoléon III, les façades des hôtels qui bordent la place de l'Étoile en 1853, la mairie du 1^{er} arrondissement en 1860 ou encore le palais de l'Industrie.

BERNARD HUET
(1932-2001)
ARCHITECTE ET URBANISTE

Bernard Huet fonde peu après 1968 l'unité pédagogique 8 (UP8) où il y prône le « retour à la ville historique » par opposition à la « ville fonctionnelle » du mouvement moderne, vision qu'il défend également en tant que rédacteur en chef de la revue « Architecture Aujourd'hui » entre 1974 et 1978. À Paris, on lui doit le réaménagement de la place de la Bataille-de-Stalingrad et de la place des Fêtes dans le 19^{ème} arrondissement. Il participe également au réaménagement de l'avenue des Champs-Élysées en 1994. Au cours de sa carrière, Bernard Huet a été distingué de nombreuses fois, obtenant notamment le prix de l'Académie d'architecture dès 1954 et le grand prix de l'urbanisme et de l'art urbain.

L

LE CORBUSIER
(1887-1965)
ARCHITECTE, URBANISTE,
DÉCORATEUR, SCULPTEUR

Charles-Édouard Jeanneret-Gris, dit Le Corbusier, est l'un des pères de l'architecture moderne laissant de nombreuses constructions manifestes à Paris comme les villas dites du cycle puriste ; la villa La Roche (16^e) datant de 1925 et la maison Planeix (13^e) de 1927. On trouve aussi le Pavillon suisse à la Cité universitaire ou encore la célèbre Cité de refuge (13^e). Cette dernière, construite en 1929 pour héberger 500 nécessiteux de l'Armée du Salut est l'un des premiers immeubles à air conditionné à Paris et a été élaborée selon un système poteau-poutre avec une façade entièrement vitrée. Le Corbusier est également l'auteur d'un ambitieux projet contesté de réaménagement de Paris baptisé le plan Voisin qui ne verra jamais le jour. Il proposait ainsi en 1925 de raser le centre de la Rive droite, soit

les quartiers du Marais, du Temple et des archives pour construire à la place d'un quartier d'affaires composé de 18 immeubles de 60 étages entourés d'espaces verts reliés à la banlieue par deux autoroutes.

CLAUDE-NICOLAS LEDOUX
(1736-1806)
ARCHITECTE ET URBANISTE

Formé auprès de Jean-François Blondel, Claude-Nicolas Ledoux s'inscrit comme l'un des principaux représentants du néoclassicisme architectural français. Il est nommé en 1764 architecte ingénieur des Eaux et Forêts et conduit le dessin des décors de nombreux hôtels particuliers parisiens ainsi celui du Café militaire encore visible aujourd'hui. Il dirige le chantier du mur d'enceinte de la capitale – dit des Fermiers généraux – ponctué de 54 pavillons d'octroi qui signalent, jusqu'au milieu du 19^e siècle, les portes de Paris. Tous différents et conçus avec monumentalité, ils devaient symboliser l'adhésion civique des contribuables à l'autorité municipale d'une capitale « policée ». Seuls restent aujourd'hui la rotonde du parc Monceau, celle de La Villette, les pavillons de la barrière du Trône, place de la Nation, ainsi que ceux de la barrière d'Enfer, place Denfert-Rochereau.

ANDRÉ LE NÔTRE
(1613-1700)
JARDINIER

Jardinier du roi Louis XIV de 1645 à 1700, André le Nôtre gagne une renommée internationale avec l'aménagement du parc et des jardins de nombreux grands châteaux dont Versailles, Vaux-le-Vicomte et Chantilly. Dès 1635, il est chargé pour le frère de Louis XIII des jardins de Saint-Cloud et du Luxembourg où il commence à appliquer ses principes de jardin « à la française » avec des allées aux angles aigus, une exposition sud est, un dégradé des essences en perspective. En 1664, Colbert charge Le Nôtre d'embellir le jardin des Tuileries qu'il transforme en profondeur, ouvrant plusieurs perspectives dont l'une sert de tracé à la future avenue des Champs-Élysées. C'est dans ce même

jardin qu'il se retire à la fin de sa vie, dans sa maison près du pavillon de Marsan dans le palais des Tuileries.

M

CATHERINE DE MÉDICIS
(1519-1589)
REINE DE FRANCE

Fille de la Renaissance italienne et française, Catherine de Médicis devient Reine de France de 1547 à 1559 par son mariage avec le futur Henri II, et gouverne en tant que reine-mère et régente de 1560 à 1563. Elle s'impose comme patronne des arts et de l'architecture, lançant une importante politique de construction et de transformation. Elle fait édifier non loin du Louvre le palais des Tuileries et l'hôtel de la Reine et fait agrandir le château de Chenonceau. Son plus grand chantier est celui du mausolée des Valois à Saint-Denis, construit à l'antique sous forme d'une rotonde qui tranche avec le style médiéval de la basilique. De ses projets, toutefois, peu ont subsisté, hormis la fameuse tour Médicis accolée à l'Hôtel de Soissons. Construite en 1575 par Jean Brullant, celle-ci aurait été dédiée aux pratiques astrologiques.

P

PIERRE PATTE
(1723-1812/14)
ARCHITECTE

Assistant de J.-F. Blondel, Pierre Patte est réputé pour son œuvre de théoricien de l'architecture, collaborant à de nombreux ouvrages dont l'*Encyclopédie*. Dans son ouvrage *Monuments érigés en France à la gloire de Louis XV* de 1765, il décrit les différents projets présentés lors du premier concours pour la place Louis XV de Paris en 1748. Il reprend également l'ambition de Delamair avec un nouveau plan d'ensemble pour Paris présentant le système d'égouts en coupe, et avançant l'idée d'une ouverture de voies rectilignes qui traverse les anciens quartiers et le déménagement des cimetières et des hôpitaux hors de la ville. Alors qu'il dénonce « l'espace chaotique et embrouillé, amas de maisons pêle-mêle où il semble que le hasard seul ait présidé », il envisage même la destruction de l'île de la Cité se faisant ainsi le préfigurateur des grands travaux d'Hausmann. Il travaille également pour plusieurs ducs, en tant que responsable de la décoration de leurs hôtels parisiens et provinciaux.

CLAUDE PERRAULT
(1613-1688)
ARCHITECTE ET MÉDECIN

Claude Perrault est connu pour sa traduction du *De Architectura* de Vitruve ainsi que sa participation à divers projets architecturaux dont la liste exhaustive fait l'objet de discussions du fait de la disparition de ses dessins dans l'incendie de la bibliothèque du Louvre en 1870. Parmi ses réalisations figure la célèbre colonnade qui porte encore son nom, façade orientale du Louvre. Commandée au XVII^e par Louis XIV pour fermer la cour carrée et offrir au palais une porte d'honneur, la façade a fait l'objet de nombreux projets, dont l'un par le sculpteur Le Bernin lui-même, tous rejetés. Par

ailleurs, malgré les modifications introduites à la demande de J. D. Cassini, Perrault est le principal responsable de la construction de l'Observatoire achevé en 1672 et de plusieurs autres grands projets abandonnés, ou depuis détruits, tel l'Arc de triomphe du Trône au faubourg Saint-Antoine.

AUGUSTE PERRET
(1874-1954)
ARCHITECTE

Il fut l'un des premiers techniciens spécialistes du béton armé au tournant du siècle, défenseur du principe structurel de poteau-poutre-dalle et du style dit « sans ornement ». Tenant de l'École du classicisme structurel, il est célèbre pour son projet de reconstruction du centre-ville du Havre, mais a également marqué Paris avec la réalisation du théâtre des Champs-Élysées en 1913, premier témoignage de ses idées modernistes. Président de la Société des architectes modernes fondée par Hector Guimard, il multiplie les projets privés notamment de réalisation d'ateliers d'artistes et d'hôtels particuliers, et les commandes publiques avec le bâtiment du Mobilier national en 1936 et le Palais d'Iéna en 1937.

CHARLOTTE PERRIAND (1903-1999)
ARCHITECTE, DESIGNER
ET PHOTOGRAPHE

Charlotte Perriand est une grande figure du mouvement moderne, travaillant en collaboration pendant près de 10 ans avec Pierre Jeanneret et Le Corbusier. Responsable dans l'équipe de ce dernier de « l'équipement de l'habitation », elle crée de nombreux mobiliers et aménagements d'intérieur, notamment pour la villa La Roche, la Cité de refuge de l'Armée du Salut et le Pavillon suisse de la cité universitaire. Elle est un des membres fondateurs de l'Union des artistes modernes (UAM) en 1929, présidée par l'architecte et designer Mallet-Stevens, et fonde en 1982 avec Jean Prouvé, l'École nationale supérieure de création industrielle – Les Ateliers (ENSCI – Les Ateliers) à Paris. Enfin, en 1993, elle crée l'espace Thé de l'Unesco, inspiré par les pavillons de thé japonais.

R

MICHEL ROUX-SPITZ
(1888-1957)
ARCHITECTE

Influencé par Auguste Perret, Michel-Roux-Spitz réalise un immeuble manifeste avec des fenêtres proéminentes à trois pans sur les façades. Il répète cette forme dans plusieurs réalisations qu'on connaît aujourd'hui sous le nom de « Série blanche ». Il s'investit dans différentes revues et profite de ces tribunes pour défendre une architecture moderne, qui s'oppose toutefois aux principes radicaux de Le Corbusier. On le connaît pour son travail d'architecte en chef des Bâtiments civils et Palais nationaux, puis d'architecte des Postes, carrière pour laquelle il est distingué par le prix de Rome en 1920. En tant qu'architecte en chef de la Bibliothèque nationale, entre 1932 et 1953, il réalise le réaménagement intérieur du site Richelieu.

S

GEORGE SAND
NÉE AURORE DUPIN
BARONNE DUDEVANT
(1804-1876),
ÉCRIVAINNE,
FEMME POLITIQUE

L'enfance de George Sand est partagée entre Nohant et Paris, le Paris plébéien des petits métiers, et le Paris aristocratique encore imprégné d'Ancien Régime. Elle y entame une carrière de journaliste au *Figaro* et d'écrivaine, Son premier roman qu'elle écrit à quatre mains avec son amant Jules Sandeau est signé Jules Sand. Elle gardera ce nom comme pseudonyme. Elle y fréquente les grands artistes et intellectuels du siècle : Liszt, Madame

d'Agoult, Delacroix, Flaubert, Lamennais, Sainte-Beuve, Musset, Chopin ou encore Balzac qui lui dit un jour qu'« on ne peut pas être femme à Paris à moins de vingt-cinq mille francs de rente » ce qui la décide à sortir habillée en costume d'homme, en toute illégalité, pour aller dîner en ville dans ses restaurants favoris et au théâtre à peu de frais.

Femme militante, féministe et avant-gardiste, elle s'oppose à Napoléon III et à la proclamation de l'Empire et prend la défense du prolétariat notamment en participant à la création de *La Cause du peuple*. Son engagement politique et son œuvre littéraire accompagnent ce XIX^e siècle romantique et révolutionnaire, ce Paris des idées qui l'attire comme la révolte, qui n'est après tout « qu'un paradoxe », pour reprendre ses mots.

**FRÉDÉRIC-HENRI SAUVAGE
DIT HENRI SAUVAGE
(1873-1932)**

ARCHITECTE ET DÉCORATEUR

Henri Sauvage est l'un des pionniers de l'architecture du XX^e siècle puisant son inspiration tantôt dans l'Art Déco, tantôt dans l'Art Nouveau et renouvelant sans cesse ses références techniques, depuis les tentures décoratives à la préfabrication. Il dépose de nombreux brevets et fonde même en 1925 la société de construction rapide qui l'accompagne dans ses projets comme celui de l'immeuble expérimental square Gabriel-Fauré, où il exploite un système de poutres préfabriquées en béton armé. En 1903, il fonde avec son associé Charles Sarazin, la Société anonyme de logements hygiéniques à bon marché par laquelle il construit de nombreux immeubles d'habitation de 1903 à 1912. Poursuivant ses réflexions hygiénistes sur l'ensoleillement et l'aération des logements, Sauvage développe à partir de 1909 un système d'immeubles à gradins dont les seules applications seront l'immeuble de la rue Vavin (6^e) en 1913 et de la rue des Amiraux en 1930, couverts de carrelage « métro ». On lui doit également plusieurs cinémas, de riches immeubles de rapports, le célèbre Studio-Building de la rue de la Fontaine ou encore

les magasins 2 et 3 de la Samaritaine qui datent de la fin des années 1920.

**DUK DE SULLY,
(1560-1641),
MILITAIRE ET MINISTRE**

Maximilien de Béthune, duc de Sully, est un militaire protestant et un compagnon d'armes du roi Henri IV dont il devint l'un des principaux conseillers, puis ministre des Finances. En 1599, il est nommé grand maître de l'artillerie de France et grand voyer de France, il contrôle alors toutes les voies de communication. Assisté de lieutenants et de commis voyers, son rôle est étendu à la fixation des alignements qui favoriseront un élargissement progressif des voies étroites mais aussi au remblayage et pavage des routes, à la suppression des maisons sur les ponts et la construction du premier pont moderne : le Pont-Neuf. Doté d'une immense fortune, il acquiert en 1634 l'hôtel classique dit de Sully dans le Marais, sur la place Royale (aujourd'hui place des Vosges), aménagement urbain lancé par Henri IV.



**CHARLES DE WAILLY
(1730-1798),
ARCHITECTE**

Élève de J.-F. Blondel, et figure majeure du Grand Siècle, il est responsable des plans avec Peyre, du théâtre de l'Odéon en 1779, nouvelle salle pour Théâtre Français et a également donné un projet pour l'Opéra-Comique. Il dessine plusieurs hôtels particuliers aujourd'hui disparus, et participe à plusieurs projets de réaménagement d'églises parisiennes telles que Saint-Leu-Saint-Gilles et Saint-Sulpice. Il se voit également théoricien, proposant un plan d'ensemble pour la construction du quartier autour du nouveau théâtre ainsi

qu'un projet d'embellissement de Paris en 1789 avec le percement de nouvelles voies, la réunion des îles et une rectification du cours de la Seine. Sous la Révolution, il propose un projet de réunion du Louvre et des Tuileries qui serait un nouvel ensemble du Palais national.

L'espace public de voirie est régi par de nombreux textes réglementaires

		LARGEUR DE TROTTOIR				
		moins de 2,40 m	comprise entre 2,40 m et 6,00 m		plus de 6,00 m	
			moins de 3,60 m	plus de 3,60 m	alignement côté façade	alignement côté chaussée
BANDE DE CONCESSION		pas de terrasse	au plus de 1/3 de la largeur du trottoir jusqu'au premier obstacle et à 2 m minimum des arbres			
BANDE PIÉTONNE	flux faible	1,40 m	1/3 et 1,80 m mini	1/3 de la largeur du trottoir		
	flux fort	1,80 m	2,40 m	1/3 et 2,40 m minimum		
BANDE FONCTIONNELLE		préférer l'implantation en façade	toléré ou souhaité	toléré ou souhaité	toléré	souhaité
	position du mobilier	dans la ligne des mobiliers de protection	/	axée / arbres	axée / arbres	axée / arbres
	largeur maximale	0,40 m	0,60 m	1,40 m	1,90 m	1,90 m
	distance au nez de bordure	0,40 m	0,60 m	0,60 m		0,60 m
	hauteur maximale	1,50 m sauf horodateur	3,00 m	3,00 m sauf mat porte-affiche		
	distance mini aux terrasses	pas de mobilier	pas de mobilier	une fois et demi la profondeur de la terrasse et au moins 2,40 m		
	distance mini à l'axe du tronc	/	2,60 m	2,60 m	3,00 m	3,00 m
distance mini à la grille d'arbre	/	/	2,60 m	2,00 m	2,00 m	
BANDE VÉGÉTALE	largeur minimale	/	/	/	1,60 m	1,60 m
	distance au nez de bordure	/	/	/	0,3 m le long de circulations douces 0,6 m le long d'une bande stationnée 0,8 m le long d'une chaussée circulée	
MOBILIER DE MOINS DE 0,5 M EN APPLIQUE OU ADOSSÉ EN FAÇADE		souhaité	souhaité	toléré	toléré	toléré

1. LES RÈGLEMENTS D'URBANISME ET LES PROTECTIONS PATRIMONIALES

Le plan local d'urbanisme (PLU) de Paris est régi par le **code de l'urbanisme**. Il fixe et impose les règles d'occupation et d'utilisation du sol notamment à travers l'instruction des permis de construire et de démolir. Les deux Sites patrimoniaux remarquables parisiens (Le Marais et une partie du 7^e arrondissement) sont régis par des règlements spécifiques – **les Plans de sauvegarde et de Mise en Valeur**. Le PLU assure la cohérence des interventions des constructeurs (organismes publics et opérateurs privés) et contrôle l'utilisation et l'évolution des terrains en précisant par exemple la quantité d'espaces verts ou la hauteur et la localisation des constructions. Le PLU de Paris est actuellement en cours de révision afin qu'y soient intégrés les enjeux bioclimatiques. Le PLU prévoit des protections patrimoniales à la parcelle qui permettent ensuite un suivi par la **Commission du Vieux Paris**. A ce règlement, s'ajoutent les contraintes liées aux **monuments historiques** qui peuvent être soit classés, soit inscrits. Cette protection peut être totale ou partielle. La loi du 25 février 1943 instaure un périmètre de 500 m (les « abords ») autour des monuments protégés et un régime de contrôle, par l'**architecte des Bâtiments de France**, des travaux effectués dans ce périmètre, en plus de tout projet portant sur le bâtiment lui-même. La **Commission départementale de la nature, des paysages et des sites** et la **Commission supérieure des sites, perspectives et paysages**, instances dépendantes de l'État, sont par ailleurs saisies pour les projets de construction ou d'aménagement dans les périmètres des sites classés (bois de Boulogne et de Vincennes, Champs-Élysées, Champ de Mars, etc.) afin de concourir à la protection de la nature, à la préservation des paysages, des sites et du cadre de vie et de contribuer à une gestion équilibrée des ressources naturelles et de l'espace dans un souci de développement durable (art. R 341-16 Code environnement). Pour le patrimoine culturel, les **Commissions régionales et nationales du patrimoine et de l'architecture** sont consultées en matière de création, de gestion et de suivi de servitudes d'utilité publique et de documents d'urbanisme institués dans un but de protection, de conservation et de mise en valeur.

2. LE RÈGLEMENT DES ÉTALAGES ET TERRASSES

L'installation des étalages et terrasses sur la voie publique ainsi que des contre-étalages et contre-terrasses, des commerces accessoires aux terrasses et des dépôts de matériel ou objets divers devant les boutiques, est soumise à autorisation par le règlement révisé en juin 2021. Certains secteurs sont soumis à des chartes locales.

3. PARTAGE DES POUVOIRS VILLE ET PRÉFECTURE DE POLICE

Les pouvoirs de police de la circulation et du stationnement sont partagés à Paris entre la Maire de Paris et le Préfet de Police.

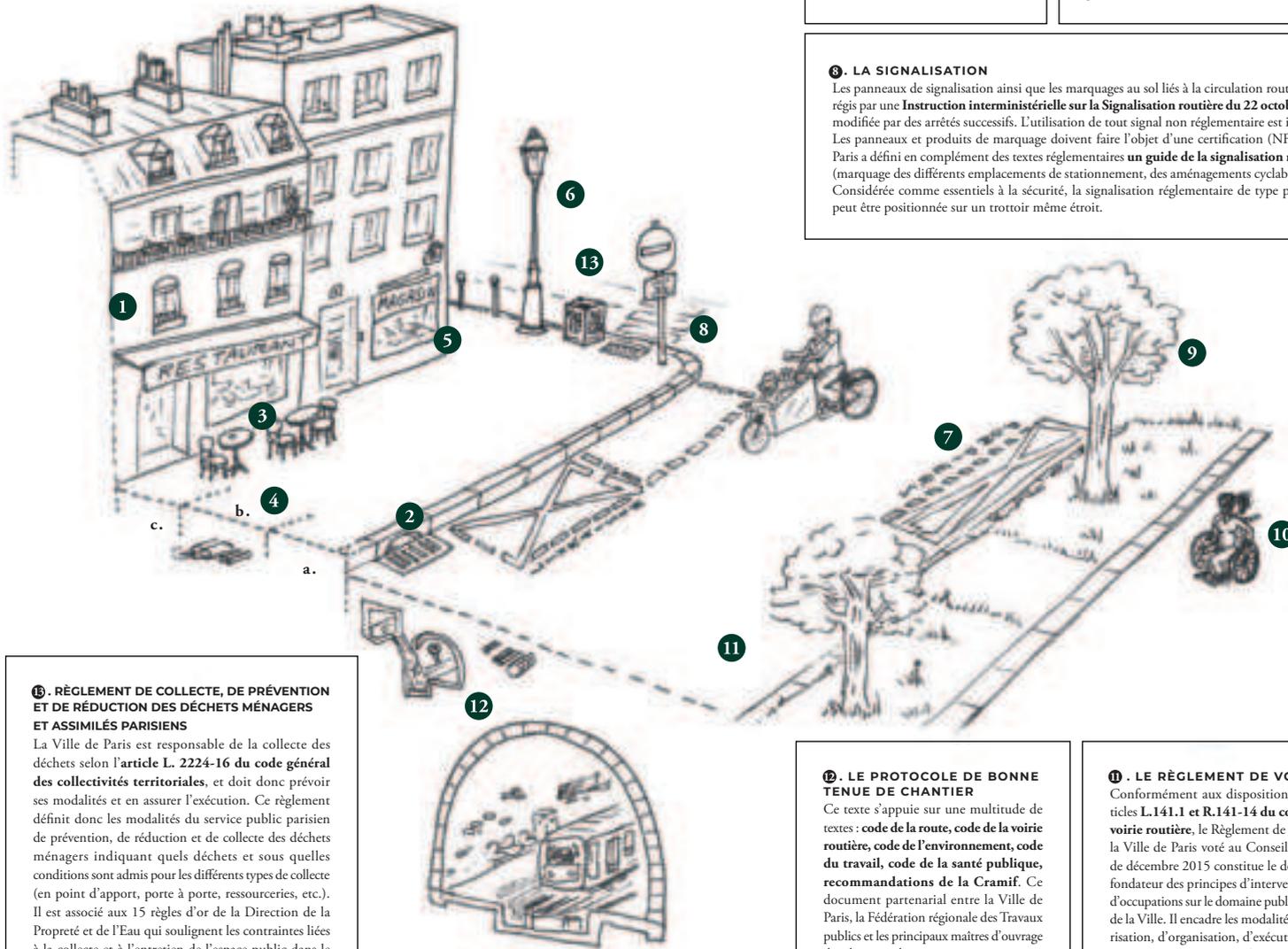
Conformément à l'article L. 2512-14 du **code général des collectivités territoriales**, ces pouvoirs sont assurés par la Maire à l'exception des cas où le Préfet de Police est compétent.

Le décret n°2017-1175 du 18 juillet 2017 fixe la liste des axes, répartissant ainsi la voirie parisienne en plusieurs catégories :

- les voies de pleine compétence municipale au titre des pouvoirs de police de la circulation
- les voies et périmètres sensibles de pleine compétence préfecture de police au titre des pouvoirs de police de la circulation
- les axes essentiels de compétence municipale au titre des pouvoirs de police de circulation mais devant faire l'objet d'un avis conforme de la Préfecture de Police pour tout aménagement
- les axes concourant à la sécurité de compétence municipale au titre des pouvoirs de police de circulation mais devant faire l'objet d'un avis simple de la Préfecture de Police pour tout aménagement.

4. LE PLAN PLUIE ET ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

Le Plan Paris Pluie est le zonage pluvial de Paris au sens de l'article L. 2224-10 du **code général des collectivités territoriales**. Voté en 2018 par le Conseil de Paris, il est destiné à limiter l'imperméabilisation des sols et à assurer la maîtrise du débit, de l'écoulement des eaux pluviales et du ruissellement. En infiltrant la première lame de pluie dans le sol plutôt que de l'envoyer au réseau d'égout, il contribue au rafraîchissement de la ville, à la biodiversité et permet de réduire les pollutions par déversement d'eaux sales.



5. RÈGLEMENT DE COLLECTE, DE PRÉVENTION ET DE RÉDUCTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS PARISIENS

La Ville de Paris est responsable de la collecte des déchets selon l'article L. 2224-16 du **code général des collectivités territoriales**, et doit donc prévoir ses modalités et en assurer l'exécution. Ce règlement définit donc les modalités du service public parisien de prévention, de réduction et de collecte des déchets ménagers indiquant quels déchets et sous quelles conditions sont admis pour les différents types de collecte (en point d'apport, porte à porte, ressourceries, etc.). Il est associé aux 15 règles d'or de la Direction de la Propreté et de l'Eau qui soulignent les contraintes liées à la collecte et à l'entretien de l'espace public dans le cadre des aménagements de l'espace public comme la nécessité de l'interruption régulière des séparateurs de pistes cyclables, le choix d'un mobilier urbain ou d'un revêtement facilitant les opérations de nettoyage, ou encore un dimensionnement des structures de trottoirs (charge au sol) qui supporte le passage d'engins de nettoyage.

6. LE RÈGLEMENT LOCAL DE LA PUBLICITÉ

Le règlement préserve l'harmonie de l'espace public fixant les prescriptions pour la publicité, aux enseignes et enseignes visibles de toute voie ouverte à la circulation publique (article L 581-2 du Code de l'Environnement) destinées à exprimer et diffuser des informations et idées. Les immeubles classés au titre des monuments historiques font l'objet d'une interdiction absolue de publicité et certaines zones bénéficient d'un encadrement renforcé.

7. LA SIGNALISATION

Les panneaux de signalisation ainsi que les marquages au sol liés à la circulation routière sont régis par une **Instruction interministérielle sur la Signalisation routière du 22 octobre 1963** modifiée par des arrêtés successifs. L'utilisation de tout signal non réglementaire est interdite. Les panneaux et produits de marquage doivent faire l'objet d'une certification (NF et CE). Paris a défini en complément des textes réglementaires un **guide de la signalisation routière**, (marquage des différents emplacements de stationnement, des aménagements cyclables, etc.). Considérée comme essentielle à la sécurité, la signalisation réglementaire de type panneaux peut être positionnée sur un trottoir même étroit.

8. L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public est une obligation réglementaire prescrite par le **code général des collectivités territoriales**. Il contribue à assurer la sécurité des personnes et des biens. Il doit répondre aux prescriptions propres à la Ville de Paris. La Ville de Paris a passé un marché global de performance relatif aux installations d'éclairage public, d'illuminations et de signalisation lumineuse, en 2021. Ce marché de dix ans inclut des prestations de conception, de travaux et de services liés à l'exploitation, l'entretien et la maintenance selon 3 objectifs de performance : écologique, de sobriété patrimoniale et de niveaux de service.

9. ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS AUX ENGINS DE SECOURS

Le **code de l'urbanisme**, le **code du travail** précisent les règles générales d'implantation de tous les bâtiments ainsi que les principes de leur desserte dès la demande du permis de construire ou du permis d'aménager. Le Bureau de prévention de la brigade des Sapeurs-Pompiers a ainsi élaboré un guide de voirie proposant des préconisations à respecter pour permettre l'accès des secours aux différents bâtiments. Par exemple la largeur, pour la desserte des façades d'immeubles, si le trottoir et l'espace de stationnement sont supérieurs à 8 m de large, il faut prévoir une voie échelle sur le trottoir d'une largeur de 3 m.

10. LE PLAN ARBRE ET LE RÈGLEMENT DES ESPACES VERTS ET JARDINS

Les 200 000 arbres parisiens (hors bois) font l'objet d'un entretien régulier avec des campagnes d'élagage et de plantation de novembre à mars. Pendant les 3 premières années, une fosse de 3 m sur 3 m laissée libre permet d'assurer le bon développement du système racinaire. La sélection des essences, l'aménagement des parterres et le mode d'arrosage se font en fonction des types d'espaces et de l'importance de leur fréquentation. Il convient d'assurer l'aménagement de « passe pied » à intervalle régulier pour faciliter les traversées piétonnes, la gestion du stationnement et l'entretien en sécurité. Les arbres doivent être implantés à au moins 2 m des réseaux souterrains. La RATP exige de ne pas infiltrer d'eau au-dessus des ouvrages du métro parisien. Les 500 espaces verts de Paris sont, eux, soumis au règlement des espaces verts et des jardins.

11. LA RÉPARTITION DU TROTTOIR

- a. Une **bande fonctionnelle**, ou zone technique d'implantation, située le long de la chaussée sur laquelle se trouvent également les arbres d'alignement. C'est le support privilégié du mobilier urbain qui peut aussi, dans certains cas, être implanté le long des façades, adossé ou en applique.
- b. Une partie centrale qui correspond à la **zone de marche** et qu'il s'agit de laisser libre de toute implantation afin de préserver une bande de circulation piétonne d'au moins 1,60 m, voire 1,80 m dans les secteurs à forte densité piétonne. S'y trouvent le plus souvent les réseaux en sous-sol (gaz, électricité, etc.).
- c. Une **bande dite de concession**, le long des façades dont l'occupation est régie par le règlement des terrasses et étalages, établi et géré par la Direction de l'Urbanisme.

12. LE PROTOCOLE DE BONNE TENUE DE CHANTIER

Ce texte s'appuie sur une multitude de textes : **code de la route, code de la voirie routière, code de l'environnement, code du travail, code de la santé publique, recommandations de la Cramif**. Ce document partenarial entre la Ville de Paris, la Fédération régionale des Travaux publics et les principaux maîtres d'ouvrage des chantiers de voirie parisiens constitue un socle de bonnes pratiques avec des objectifs tels que le maintien de l'accessibilité, la prise en compte des enjeux environnementaux, la coordination des interventions, la diminution de la pollution visuelle, la propreté des emprises et la communication de chantier.

13. LE RÈGLEMENT DE VOIRIE

Conformément aux dispositions des articles L.141.1 et R.141-14 du **code de la voirie routière**, le Règlement de voirie de la Ville de Paris voté au Conseil de Paris de décembre 2015 constitue le document fondateur des principes d'interventions et d'occupations sur le domaine public routier de la Ville. Il encadre les modalités d'autorisation, d'organisation, d'exécution et de remise en état pour toutes les interventions sur l'ensemble de la voirie ainsi que les dispositions de coordination des interventions et d'instructions techniques (procédure propre à Paris qui permet de garantir la faisabilité spatiale d'un projet et sa bonne intégration technique dans un environnement existant en surface comme en sous-sol).

14. LE PAVE : PLAN D'ACCESSIBILITÉ VOIRIE

Le plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE) de Paris voté en 2012 est prévu par l'article 45 de la **loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées**. Il réaffirme le principe d'accessibilité pour tous et la notion de la mise en accessibilité totale de la chaîne de déplacement. **Il comprend un référentiel technique avec cinq critères fondamentaux** : la largeur de passage selon le principe du « tunnel de cheminement » ; la pente globale ou au droit d'une traversée (< 5 %, paliers) ; le dévers global (< 2 %) ; le mobilier urbain avec ses caractéristiques (abaque) et sa logique d'implantation ; les dispositifs informatifs et d'avertissement (bandes d'éveil de vigilance, plots hauts à boules blanches...). Il indique la nécessité d'avoir 1,80m minimum de largeur pour le croisement de deux fauteuils roulants.

© Virgil Clair

REMERCIEMENTS

Merci aux contributrices et contributeurs de l'exposition du Pavillon de l'Arsenal et de l'ouvrage collectif *La Beauté d'une Ville* : Isabelle Backouche, Jean-Christophe Bailly, Isabelle Baraud-Serfaty, Julie Beauté, Alessia de Biase, Nathalie Blanc, Bernadette Blanchon, Jeanne Brun, Pierre Caye, Paul Chemetov, Philippe Clergeau, Jean-Louis Cohen, Michaël Darin, Chantal Deckmyn, Nicola Delon, Fannie Escoulen, Mariabruna Fabrizi, Yann Fradin, Alexandre Gady, Laure Gayet, Nicolas Gilsoul, Maria Gravari-Barbas, Luc Gwiazdzinski, Antoine Lagneau, Paul Landauer, Éric Lapierre, Emma Lavigne, Laurent Le Bon, Nicolas Lemas, Bertrand Lemoine, Joachim Lepastier, Agnès Levitte, Sandrine Marc, Sébastien Marot, Guillaume Meigneux, Nicolas Memain, Raphaël Ménard, Mathieu Mercuriali, Carolina Mudan Marelli, Soline Nivet, Patricia Pelloux, Antoine Picon, Denyse Rodríguez Tomé, Mathias Rollot, Dominique Rouillard, Jean-Michel Roy, Richard Scoffier, Philippe Simon, Agnès Sinaï, Simon Texier, Géraldine Texier-Rideau, Kelly Ung, Julie Vaslin, Gwenola Wagon, Chris Younès, Ornella Zaza.

Ainsi qu'à Marc et Catarina Aurel, Tomoko Anyoji et Yannick Beltrando, Rémi Babinet, Agnès Bertholon et Uli Seher, Christelle Besseyre-Gayaud, Gricha Bourbouze, Ruedi Baur, Romain Beaucher, Fabienne Boudon, Florence Bougnoux, Ronan Bouroullec, Olivier Le Boursicot, Alexandre Bouton, Franck Boutté, Olivier Brenac et Xavier Gonzalez, Suzel Brout, Julien Callot, Isabelle Chansellé, Yohann Chansellé, Philippe Chiambaretta, Matali Crasset, Pascale Dalix, Marie Degos et Nicolas Hartung, Carine Deschamps, Michel Desvignes, Ramy Fischler, Jean-Louis Fréchin, Jean-Marc Fritz, Olivier Gabet, Henri Gagnaire, Ivan Le Garrec et Silvère Weiss, Laurent Gaudé, Finn Geipel, Nicholas Gilliland et Gaston Tolila, François Grether, Sylvain Grisot, Jean Guervilly et Françoise Mauffret, Michel Guthmann, Annabelle Hagmann, Jean-Dominique Hiétin, Ora Ito, Patrick Jouin, Paul Jubert, Yo Kaminagai, Anne Lacaton, François Leclercq, Mathieu Lehanneur, Yves Lion, Philippe Loth, Jacques Lucan, David Mangin, Isabelle Manescau et François Marzelle, Olivier Méheux, Jean-Sébastien Milesi, Elizabeth Naud et Luc Poux, Lucas Olivreau, Jacqueline Osty, Christophe Ouhayoun et Nicolas Ziesel, Thierry Paquot, Cédric Petitdidier et Vincent Prioux, Olivier Philippe, Renzo Piano, Franck Poirier et Bertrand Vignal, Christian de Portzamparc, Jean-François Rial, Antoine Santiard, Chiara Santini, Luc Schuiten, Jean-François Schmit, Laurence Slonina, Anne Speicher, Guillaume Testas, Pascal Thomas, Pierre Alain Trévelo, Étienne Tricaud, Jean-Philippe Vassal, Antoine Viger-Kohler, Jean-Michel Wilmotte, Clarel Zephir.

Aux services de l'administration parisienne et au Secrétariat général de la Ville de Paris, au Pavillon de l'Arsenal, à l'Atelier parisien d'urbanisme, à l'Urban Lab de Paris&Co, au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Paris, ainsi qu'à l'agence centdegrés.

Je tiens à adresser un merci tout particulièrement à Caroline Fontaine, Stéphane Lecler, Irène Basilis, Caroline Grandjean, Carine Saloff-Coste, Michèle Zaoui, Bruno Lambert, Sophie Mourthé, Dominique Alba, Alexandre Labasse, Ludivine Preneron, Elie Papiernik, Juliette Portos, Léa Lemaire, Romain Kourichi, Maud Charasson, Delphine Kopczynsky, Sylvie Vermeulen, Léa Baudat, Christophe Jacquet, Nicolas Dupuy, Ines Medbal, Shira Soffer, Virgil Clair et aux membres de mon cabinet.

Merci également aux architectes des Bâtiments de France pour leurs échanges toujours constructifs.

À cette introduction générale, se succéderont trois livres dédiés aux modalités pratiques de l'aménagement de l'espace public et de la transformation du bâti à l'aune des objectifs de préservation patrimoniale et de transformation écologique de Paris.

Ces documents seront le référentiel pour toute intervention des services de la Ville, ou de celle des concessionnaires et acteurs extérieurs, dans les rues et les espaces verts de Paris. Basés sur l'expertise de l'administration parisienne, ils fixeront la ligne esthétique des nouvelles pratiques – comme pour la végétalisation des pieds d'arbre – et permettront de détailler les enjeux d'entretien, de coordination des revêtements et des objets qui jalonnent le paysage quotidien.

Le premier livre sera consacré au sol et à ses aménagements : débitumisation et végétalisation de l'espace public, dessin et gestion des parcs, des jardins et des bois, organisation et entretien de la voirie, de la chaussée au trottoir.

Le deuxième livre sera dédié au mobilier urbain et aux nouveaux usages : les mobiliers municipaux et concédés, la signalisation et les travaux, l'urbanisme transitoire, les grands événements et l'occupation temporaire de l'espace public et enfin les nouvelles pratiques qui émergent – comme les baignades en ville ou les cours oasis.

Le dernier volume formulera des prescriptions architecturales sur le bâti et les grandes perspectives parisiennes et métropolitaines, en lien étroit avec le travail de révision du Plan Local d'Urbanisme bioclimatique actuellement engagé.

